

لا صوت من تحت لسانك

La VOIX de l'ORIENT

ORGANE DE CONCORDE NATIONALE

HEBDOMADAIRE POLITIQUE INDEPENDANT



Numéro 18. JEUDI 7 AVRIL 1949.

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES
« LA SCIENCE »
Dr. A. EFSTRATIADIS
Bactériologie en chef
de l'Hôpital Papayannou
5, Rue Tantah, Héliopolis

Directeur Politique : A. BEZIAT

EUROPE: MA PATRIE

« Pour l'Europe, c'est s'unir ou mourir »

Dans le dernier numéro de la grande revue, « Hommes et Mondes », M. Duff Cooper, sous le titre : « L'Europe : la fin ou le commencement », publie un article qui sera, certainement très remarqué et commenté.

M. Duff Cooper a, plusieurs fois, fait partie d'un cabinet britannique, il a, même, été à la tête du « Foreign Office » et ambassadeur à Paris. On ne saurait donc rêver personnage plus autorisé pour traiter cette question brûlante de l'Europe nouvelle.

Voici la substance de cet article que nous mettons en paragraphes : L'Europe a perdu la position qu'elle occupait dans le monde depuis l'aube de notre histoire.

Les Etats-Unis et la Russie sont les deux



Duff Cooper

Puissances de premier ordre qui se disputent la primauté et se comportent comme deux pôles d'attraction.

La Grande-Bretagne et la France sont entrées dans la catégorie des puissances de second ordre.

Conclusion de M. Duff Cooper : « Quel va donc être le destin de l'Europe, de cette poignée de petites nations qui, si longtemps, ont mené le monde ? Vont-elles devenir les satellites de la grande république d'outre-Atlantique ? Ou les victimes du régime totalitaire ? »

Mais, dit l'auteur, il existe une tierce possibilité : l'Union. Deux obstacles internes se dressent sur cette voie qui peut, seule, sauver l'indépendance de l'Europe : l'esprit nationaliste ou féodalisme de la souveraineté et l'avarice du mieux pourvu qui craint de « top donner en échange de ce qu'il va recevoir ».

Pour que cette Union européenne — dont on vient de poser les fondations — puisse s'achever, trois points, continue M. Duff Cooper, doivent être réglés : Le premier point est militaire : une seule marine, une seule armée, une seule force aérienne avec un commandement unique. Le deuxième point est économique : abolir les barrières douanières et instituer une monnaie commune — Berlin est moins

loins de Lisbonne que la Floride de la Californie —.

Le troisième point, qui est, peut-être, le plus important est le point colonial : assez longtemps, les nations européennes se sont querellées ; elles doivent exploiter leur domaine en commun.

Des ruines de l'Europe — et c'est la conclusion de l'article de M. Duff Cooper — surgira un autre géant (et, ici, le disciple de Churchill trahit son atomisme conservateur) qui, en accord avec les Etats-Unis, contiendra les menaces de l'Est.

Nos lecteurs reconnaîtront, dans cette analyse, des idées que nous avons exposées, presque mot pour mot, depuis le premier numéro de « La Voix de l'Orient ». Il est plus que probable que M. Duff Cooper ne nous a pas fait l'honneur de nous lire et nous sommes heureux de nous rencontrer avec un politicien aussi averti, non pour en tirer un motif de vanité ridicule, mais, par satisfaction de bon ouvrier.

Il est certain qu'une Union Européenne, allant de la Suède au Portugal et de l'Irlande à la Grèce, grouperait une population de plus de 250 millions d'individus les plus dynamiques de la planète sur tous les champs de l'activité humaine. Appuyée sur le massif continent africain, aux ressources quasi-vierge, cette Union européenne disposerait de ressources au moins aussi importantes que celles des U.S.A. et de l'U.R.S.S. Grâce à son potentiel humain, nettement supérieur, cet Union, ipso facto, serait le premier des Trois Grands.

Elle n'aurait cure — comme le croit, M. Duff Cooper — de se constituer le brillant second des U.S.A. C'est elle qui serait le véritable pôle d'attraction et qui, sans avoir besoin de bombes atomiques, ferait pacifiquement sauter le « Rideau de fer ».

Une Union européenne constituée de Pologne, Roumanie, Hongrie obligerait aux voix séculaires qui les ramèneraient au vieux foyer culturel. « Aucun charme slave » même, appuyé de tous les « Gaélois » ne pourrait les retenir.

L'Union européenne, c'est la paix assurée pour des générations. Mais ces Puissances, grandes et petites, toutes, fibres de leurs traditions, sauront-elles vaincre les deux obstacles que leur signale l'homme d'Etat anglais, à savoir : le chauvinisme et l'avarice ?

A. BEZIAT.

Les problèmes économiques et financiers de l'Egypte vu à travers les bilans Le rapport de la National Bank of Egypt

Nous n'avons pas la prétention de résumer le magistral rapport de Son Excellence Aly Chamsy pacha à l'Assemblée Générale de la National Bank of Egypt, dans un seul article. Ce rapport constitue un véritable inventaire de la situation économique et financière de l'Egypte. Il a touché aux questions les plus essentielles et, en les traitant, il l'a fait aussi profondément que clairement. Ce rapport, développé, peut faire l'objet d'un ouvrage d'économie politique appliquée sur l'Egypte. Nos autorités devraient le consulter souvent, et former des commissions pour examiner certaines questions, évoquées

dans ce rapport, car, il nous semble que cet Institut n'en a jamais fait d'aussi beau. Pourtant, les rapports de la National Bank of Egypt sont réputés parmi les meilleurs faits par nos banquiers.

Les perspectives économiques de l'Egypte

« Devant des conjonctures semées de tant d'inconnues, il serait présomptueux de vouloir brosser un tableau des perspectives économiques de l'Egypte. Nous sommes intégrés dans un monde tirillé par un courant de forces sur lesquelles nous n'avons pas de prise et qui, pourtant, ont une incidence directe sur notre destin. Il y a peu de considérations que nous pourrions émettre sur le plan économique ou financier qui ne dépendent, en définitive, des possibilités du maintien de la paix, de la restauration de l'Europe et de l'Asie, et de l'évolution de l'économie américaine. »

« Dans l'ensemble, et malgré les répercussions naturelles de la campagne palestinienne sur l'activité économique en général, la situation apparaît assez favorable. »

L'influence du facteur « coton »

« Nous devons, en effet, au volume et aux prix élevés de nos récoltes, le maintien dans le pays d'une activité économique satisfaisante. »

« Le coton a beaucoup haussé et ses prix ont eu des fluctuations souvent violentes. »

« Ces fluctuations qui peuvent avoir favorisé quelques cultivateurs ayant disposé de leur récolte aux plus-hauts prix, ont néanmoins, pour effet, d'apporter une instabilité préjudiciable au marché en général, et, en outre, d'encourager la rétention de stocks de la part des cultivateurs dans l'espoir d'un prix plus élevé. »

Cependant, « les prix élevés de notre coton élargissent de notre marché les pays dont précèdent S. TOROS. »

(Lire la suite en Page 7.)

UNE ÉPINE AU FLANC DES NATIONS UNIES

LES NATIONS DÉMOCRATIQUES

En désarroi devant le conflit indonésien

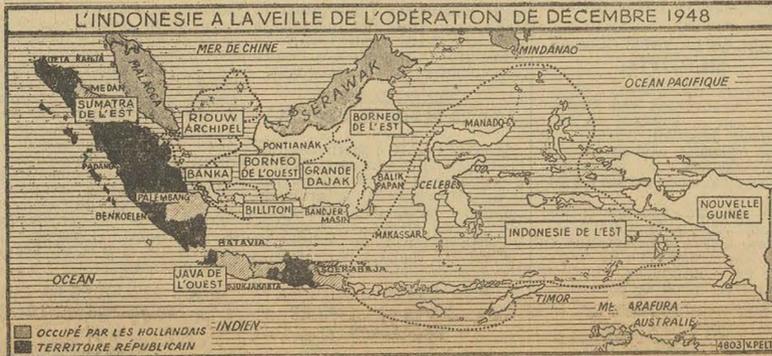
Les questions de sentiment et d'intérêt ont étrangement compliqué le différend hollandais-indonésien. Les Puissances coloniales, on s'en doute, soutiennent la Hollande. La solidarité islamique joue pour l'Indonésie et l'Egypte s'intéresse, à ce titre, au sort de la jeune République. L'Australie et l'Amérique sont également pour la République indonésienne, mais pour des raisons d'ordre économique. Par ailleurs, si les populations les plus évoluées de Java et de Sumatra sont pour une farouche indépendance, d'autres Etats indonésiens veulent conserver leur allégeance à la couronne de Hollande. Voici une étude que nous publions en exclusivité d'un expert en la matière, M. Antoine Schmitz.

Bien que les Hollandais aient porté un coup sensible à la République indonésienne lors de leur « action de police » de l'été 1947, ils n'ont pas réussi pourtant à lui imposer leurs vues sur l'organisation de toute l'Indonésie et, après un an environ de négociations infructueuses, ils ont déclenché contre elle,

l'archipel avec les Etats et Territoires autonomes qu'ils y avaient déjà constitués.

Au point de vue militaire, leurs calculs se sont révélés bons. Au point de vue politique, ils ont été déjoués par les répercussions diplomatiques qu'a eues leur action militaire à l'O.N.U. et dans les pays

bien plus vaste qu'à Java, aussi le cessez le feu n'y a été donné que le 5 janvier. Malgré les opérations qui ont eu lieu dans la région de Padang et de Fort de Kock, c'est cette partie de l'île qui demeure actuellement la plus agitée et c'est probablement là que se trouve le gouvernement républicain clandestin.



asiatiques et du Proche-Orient. Le gouvernement hollandais avait bien accueilli une forte réaction internationale, mais il n'avait pas pensé qu'elle serait aussi violente.

Aujourd'hui, les Pays-Bas doivent reprendre tout le problème indonésien avec le difficile partenaire qu'est la République et, circonstance aggravante, ils doivent le faire sous les regards bien plus vigilants qu'autrefois du Conseil de Sécurité et des pays asiatiques.

Les opérations militaires

Le 18 décembre 1948, les troupes néerlandaises, opérant d'une manière convergente contre le territoire républicain de Java, se sont rapidement rendues maîtresses des grands centres et des principales voies de communication. Djokjakarta, la capitale républicaine, a été occupée le jour même où l'action a commencé par des unités aéroportées. Tout le gouvernement républicain a été pris comme dans une souricière. Les Hollandais se sont plu à montrer la facilité avec laquelle ils avaient écarté un gouvernement qui prétendait exercer son autorité sur Java et Sumatra.

Lorsque le 31 décembre, le commandement hollandais a donné l'ordre de cesser le feu pour donner satisfaction au Conseil de Sécurité, toute résistance organisée avait été brisée, mais le pays était loin d'être pacifié. Maîtresse des grandes villes et de la grande artère Djokja-Soerakarta-Soerabaya, qu'emprunte la voie ferrée, l'armée hollandaise qui compte 120.000 hommes doit encore détruire les formations de guerillards réfugiés dans les montagnes et errant dans les campagnes. Sa tâche est difficile dans une île aussi peuplée que Java qui compte 45 millions d'habitants.

A Sumatra, les troupes hollandaises avaient à conquérir un territoi-

tin. En revanche, la ville de Djambi et les terrains pétroliers environnants, qui appartiennent à la Royal Dutch, ont été réoccupés. On y travaille déjà activement. Quant à la partie sud de l'île, elle est maintenant occupée. Enfin, la pointe nord de Sumatra, la province d'Atjeh est entièrement aux mains des républicains.

La pacification est en bonne voie, mais la résistance clandestine s'étend à presque toutes les régions des deux îles. Elle pourrait tout à coup prendre des proportions dangereuses si l'autorité des chefs républicains était rétablie à Djoljja comme le demande le Conseil de Sécurité. C'est un feu qui couve. Si les Hollandais étaient laissés libres d'agir, ils l'éteindraient sans doute rapidement mais ils en sont empêchés par les interventions de l'extérieur, notamment par celles de l'O.N.U. Les efforts de pacification militaire ne peuvent donc porter leurs fruits que si une solution est donnée au problème politique des rapports entre la République et les Pays-Bas.

L'intervention du Conseil de Sécurité

Ce problème que les Hollandais croyaient pouvoir résoudre par la force reste entièrement à régler. Réagissant avec vigueur et rapidité à l'action militaire hollandaise, le gouvernement américain demanda la réunion d'urgence du Conseil de Sécurité à un moment où l'O.N.U. était en train de démenter de Paris à Lake Success. On sait que le gouvernement américain pour des raisons de politique générale en Asie et dans le Pacifique était absolument opposé à une action contre le gouvernement républicain.

Au Conseil de Sécurité, le délégué

(Lire la suite en Page 7.)

L'Egypte doit veiller aux Marches de l'Est

(Voir le Bulletin Politique en Page 2)

LA CONDITION JURIDIQUE DES ETRANGERS EN EGYPTE ET LES TRAITES D'ETABLISSEMENT

par Me. I. R. Feldman Bey

Avocat près la Cour d'Appel, ancien expert juridique de la Délégation Egyptienne à la Conférence de Montreux.

IV

Il faut convenir que notre époque est rude et difficile.

La guerre règne à l'état endémique dans plusieurs parties du monde, les Etats doivent se défendre contre des ennemis intérieurs et extérieurs. Nous ne savons au juste si nous vivons au commencement, au milieu ou à la fin d'une révolution.

Cette situation influe grandement sur le traitement des étrangers dans de nombreux pays.

Rien d'étonnant, dans ces conditions, qu'elle puisse avoir une certaine influence sur le traitement des étrangers en Egypte au lendemain de la disparition totale des capitulations.

Toutefois, car il faut l'espérer, est écarté le choc du monde devra tôt ou tard, céder la place à une situation normale. Les Etats seront alors appelés à appliquer strictement les règles du droit des gens.

Nous avons exposé dans nos trois précédents articles les principes qui régissent la condition juridique des étrangers en droit international.

Nous abordons aujourd'hui, une question d'une brûlante actualité, celle des traités d'établissement.

Les journaux quotidiens ont annoncé dernièrement que le Gouvernement est en train d'étudier ce problème.

Il faut rappeler à ce propos que le Gouvernement Egyptien avait, lors des accords de Montreux, déclaré qu'il était disposé à conclure des Traités d'Etablissement avec les diverses Puissances et que de plus il n'était pas dans son intention de suivre, à la fin de la période transitoire expirant le 15 octobre 1949, une politique de discrimination au détriment des étrangers.

Autre part il est stipulé, tant dans le traité anglo-égyptien de 1936 que dans le traité de Montreux, que la législation

égyptienne applicable aux étrangers ne doit pas être incompatible avec les principes généralement adoptés dans les législations modernes.

Les deux règles précitées constituent-elles des engagements permanents de l'Egypte envers les Puissances ?

Evidemment, non ! Car, c'est être faire revivre, dans une certaine mesure, le régime suranné des capitulations frappé à mort par la Convention de Montreux.

Le but visé était uniquement d'assurer aux Puissances capitulaires, que leurs ressortissants ne subiraient pas à l'avenir un traitement normal ou châtivé, et qu'il sera tenu compte des dites règles lors de l'élaboration des futurs traités d'établissement.

Qu'est-ce donc qu'un traité d'établissement ?

Le traité d'établissement est une convention établissant les règles qui doivent régir le statut des ressortissants de deux Etats sur leur territoire respectif. Ce statut peut être plus favorable que celui reconnu par le droit des gens ou que celui reconnu par la législation nationale. Il a pour but en premier lieu de réglementer l'accès, l'admission, le séjour et l'expulsion des personnes physiques.

Dans les traités d'établissement les plus récents, des dispositions réglementent également la situation des personnes morales telles que les sociétés, associations, fondations, etc.

Bien qu'il existe en temps normal une pleine liberté de circulation internationale, les Etats se réservent toujours le droit de refuser l'accès de leur territoire et d'expulser les étrangers en vertu des lois de police et de sûreté.

Le problème de l'admission des étrangers

(Lire la suite en Page 2)

PEUT-ON LE DIRE ?

Les propos d'Alceste

Je m'étais promis d'ignorer le passage météorique de cette manière de grand homme en la personne de M. Cocteau, en dépit des provocations de compte-rendus reptiliens présentés, en sous-entendus dorsaux, par des pseudo-critiques qui ont le lancinant souci de se « montrer à la page ». J'avais peur, à travers l'étrange dramaturge, de froisser une troupe splendide et qui, en dépit d'un répertoire lamentable, apportait le génie et le sourire de Paris.

Dans « L'Egypte Nouvelle », cette revue de haute valeur que tous nos lecteurs doivent lire, chaque Vendredi, Mre José Caner est intervenu avec la belle franchise d'Alceste qui n'hésite pas à donner à certaines oeuvres la « destination » qu'elles méritent.

Que M. Cocteau soit un esprit distingué, nous l'acceptons ; qu'il ait un certain talent dramatique, on peut, encore, l'admettre ; mais, c'est tout ; rien de plus. Dans son « exhibition » actuelle, son grand mérite est de nous avoir amené avec de vieilles gloires cataloguées de jeunes talents, défaits, incontestés ou pleins de promesses. Pour ceci, il mérite notre gratitude. Mais, nous infliger son répertoire — d'une inspiration si spéciale — c'est une grossière erreur. Ce qui peut passer comme expérience, curiosité, dilettantisme dans un théâtre parisien d'une clientèle déterminée, ne saurait être toléré dans une salle où le grand public est convié, à plus forte raison quand ce grand public, de culture française, est, tout de même, étranger et désire communier avec le vrai génie français fait d'équilibre et de santé.

Or, toute l'oeuvre de M. Cocteau

sent les mauvais lieux. On se hâte de voir un auteur — d'un certain talent — préoccupé de châtouiller le bas-ventre de ses auditeurs et, pour produire ce misérable réflexe, ne pas hésiter à souiller le chef d'oeuvre incontesté de toute la littérature dramatique : l'Edipe — Roi de Sophocle !

On connaît la « machine infernale » montée par le Destin. Le héros-libérateur-inconnu qui épouse la reine-veuve. Puis, la lente et inexorable révélation qui découvre l'inceste. Devant cette horreur, la reine va se pendre et le héros se crève les yeux.

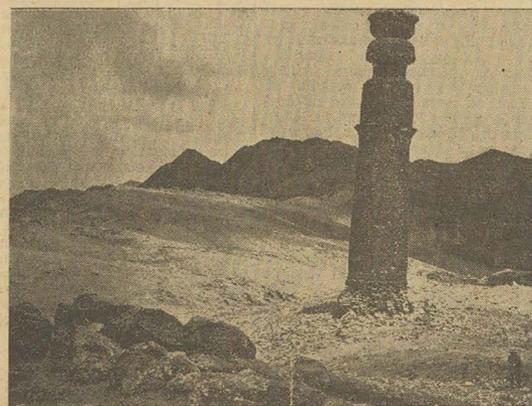
D'autres auteurs ont eu l'idée, à leurs risques et périls — de moderniser les thèmes antiques. Mais, Cocteau y a inévitablement introduit cette odeur qui est inséparable de toute son oeuvre. De la reine tragique, horrifiée par la violation du « tabou sacré », il fait une sorte de Messaline de corps de garde qui se frotte aux jeunes soldats, puis, qui va au mariage, sachant qu'elle perpétre l'inceste... pouah !

Que M. Cocteau traite une pareille situation — qui n'est pas sans exemple —, on peut le tolérer ; mais, que, par cette variante, qui atteint la valeur morale et dramatique de l'oeuvre, il imprègne le souvenir de Sophocle de l'odeur du suieul sin generis du sieur Cocteau, c'est intolérable.

Merci, cher Caner, de vos propos de Vendredi dernier qui ont libéré beaucoup de spectateurs à qui les dents grinçaient.

LE HURON.

Quant à l'interprétation saugrenue de Britannicus par Jean Marais... mieux vaut en rire : ruade d'un étalon plein de fougues.



« La Colonne à la Roue », site archéologique près de Caboul. (Voir article Page 6.)

SOCIÉTÉ ANONYME MAISON A. BERNARD



FERS & ACIERS FOURNITURES POUR INDUSTRIES PRODUITS CHIMIQUES 12 DEPOTS EN EGYPTE 12

BRUXELLES : 54, Rue du Pépin, Tél. 11.90.08/11.95.07. LE CAIRE : 16, Rue Kantaret-El-Dokka, Tél. 54597/51393, R.C. 47390. ALEXANDRIE : 55, Rue Abou Dardar, Tél. 20826/20808, R.C. 27598. MANSOURAH — PORT-SAÏD

La Voix de l'Orient

Rédaction : 7, Sikket El Fadl, Seliman pacha, Tél. 58771.
 Administrateur du journal : M. D.B. CAZES, Tél. 53784.
 Administration : Association Egypte-Europe.
 Le Caire — 5, Rue Kasr El Nil, Tél. 44965.
 Alexandrie — 59, Avenue Fouad Ier.

IMPRIMERIE FRANÇAISE, 59, Av. Reine Nazli, Tél. 43912, Le Caire.

BULLETIN POLITIQUE

L'Egypte doit veiller aux marches de l'Est

Les récents événements qui sont survenus à l'Est et qui sont, pour le moins, inconstitutionnels, ont soulevé une grande émotion quoique la presse ait montré beaucoup de réserve, obéissant à des motifs d'ordre supérieur. Toutefois, il n'est pas malaisé de lire, entre les lignes, la sévère appréciation que ces événements comportent et les craintes qu'ils peuvent susciter pour l'avenir.

D'un article de notre confrère « Al Ahram », nous détachons ce passage qui tire la leçon de ces brusques évolutions :

Edgar Gallad Bey, écrit dans le « Journal d'Egypte » :
 « Dès qu'une situation naît de la violence et de la surprise, elle présente pour l'étranger une brèche ouverte à l'intrigue, à la corruption, aux ambitions et c'est toute la destinée d'un peuple qui est brusquement mise en jeu. Le peuple syrien arrivera-t-il à régler des problèmes intérieurs aussi complexes que ses problèmes actuels, sans perdre son indépendance, hypothéquer sa souveraineté, aliéner sa liberté ? Cette épreuve est toujours dangereuse, risquée et beaucoup de peuples n'ont pu s'en tirer indemnes ; aussi ne faut-il jamais prolonger l'illégalité. »

La leçon qui commence à s'imposer à tous nos confrères de langue arabe, nous l'avons tirée, depuis longtemps. L'Egypte doit en finir avec une politique sentimentale qui ne lui a apporté que des déboires. La nature a fait d'elle un pays méditerranéen, son économie est liée à celle du monde occidental. Quant à ses marches de l'Est, elle doit y monter une garde vigilante. « Al Ahram » commence à évoquer un danger venant de l'Orient. Ce n'est pas chose nouvelle, puisque c'est un fait d'observation millénaire.

L'intérêt de l'Egypte est de maintenir, entre golfe Persique et Méditerranée, plusieurs Etats indépendants et, pour prévenir tout danger, reprendre la politique des Pharaons : protéger les Etats les plus proches comme Phénicie et Chanaan, nouer avec eux des liens d'amitié et garantir leur indépendance.

Il y a des Juges en Egypte

Pour le détail de cette affaire intéressante, nous renvoyons nos lecteurs aux quotidiens qui, cette semaine, ont publié l'arrêt de la Cour de Cassation.

Un ressortissant étranger, né en Egypte, s'était vu par un tribunal de première instance, contester son droit de séjour, du fait qu'il avait dû s'absenter, plusieurs années, comme si ce voyage avait créé une novation et annulé un droit acquis.

La Cour de Cassation appelée à apprécier le jugement rendu par le tribunal de première instance, a acquiescé le prévenu « étant donné qu'il avait vécu cinq années antérieurement à la date du décret de 1938 et que c'était précisément cette loi qu'il fallait lui appliquer et non pas celle No. 49 de 1940. » Cet arrêt précise exactement les conditions du droit de résidence.

ANTAR.

Assurances sur la vie
L'UNION-VIE

LE CAIRE : 7, Rue Fouad Ier.
 ALEXANDRIE : 1, Rue Débbané

FARES ELCHARK

Pur thé de Ceylon
 La Boisson d'hiver par Excellence

EGYPTIAN COMMERCIAL IMPORT & EXPORT Co.
 A. HEMSI, MAMDOUH EL GHERIANI & Co.
 ALEXANDRIE LE CAIRE
 8 Rue Tewfik Alexandrie 11 Rue Malika Farida
 Tél. 28802 28902 20400
 R.C.A. 26180 R.C.C. 61446

LA VIE égyptienne

ABOLITION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES EXCEPTIONNELS

L'honorable Abdel Méguid El Rimali, député, Président de la Chambre de Commerce du Caire, avait présenté il y a quelque temps une proposition au sujet de l'abolition de l'impôt sur les bénéfices exceptionnels.

S.E. le Sous-Secrétaire d'Etat aux Finances, parlant au nom du Gouvernement, a déclaré cette semaine devant une commission parlementaire, qu'un projet de loi dans ce sens sera élaboré et soumis successivement au Conseil d'Etat, au Conseil des Ministres et au Parlement.

L'abolition de cet impôt prendra effet à partir du 1er Janvier 1950.

LE CONGRES INTERNATIONAL DE GEOGRAPHIE

Le Conseil des Ministres a approuvé la participation de l'Egypte au Congrès International de Géographie qui se tiendra à Lisbonne du 8 au 23 Avril.

Le Ministère de l'Instruction Publique, l'Université Fouad Ier, l'Université Farouk Ier et la Société Royale de Géographie y seront représentés.

LE CONGRES DE ZOOTECHNIE

Le Conseil des Ministres a approuvé la délégation du Dr. Abdel Razzak Sedki, Directeur du Service de l'Elevage du bétail au Ministère de l'Agriculture, pour représenter le Gouvernement Egyptien au Congrès International de zootechnie qui se tient à Rome du 4 au 7 avril.

LE CONGRES DE ZOOTECHNIE

Le Bureau International d'Hygiène à l'Organisation des Nations Unies a, sur la demande du Gouvernement Egyptien, délégué une mission d'experts, pour étudier expérimentalement la tuberculose dans les différentes parties du territoire.

Cette mission, composée de médecins danois, anglais et américains se trouve depuis deux semaines au Caire. Elle a déjà vacciné les familles des tuberculeux, pour les prémunir de la contagion.

LE CONGRES DE ZOOTECHNIE

Le Bureau International d'Hygiène à l'Organisation des Nations Unies a, sur la demande du Gouvernement Egyptien, délégué une mission d'experts, pour étudier expérimentalement la tuberculose dans les différentes parties du territoire.

Cette mission, composée de médecins danois, anglais et américains se trouve depuis deux semaines au Caire. Elle a déjà vacciné les familles des tuberculeux, pour les prémunir de la contagion.

L'ETUDE DE LA TUBERCULOSE EN EGYPTE

Le Bureau International d'Hygiène à l'Organisation des Nations Unies a, sur la demande du Gouvernement Egyptien, délégué une mission d'experts, pour étudier expérimentalement la tuberculose dans les différentes parties du territoire.

Cette mission, composée de médecins danois, anglais et américains se trouve depuis deux semaines au Caire. Elle a déjà vacciné les familles des tuberculeux, pour les prémunir de la contagion.

LES AGRONOMES ET L'EXPLOITATION DES DOMAINES DE L'ETAT

Les agronomes et diplômés des Instituts agronomiques ont tenu une conférence la semaine dernière, à laquelle ont assisté tous les anciens ministres de l'Agriculture, sous la présidence du Ministre en fonctions.

La principale question débattue a été celle des vastes superficies des domaines de l'Etat, dont la mise en valeur est imminente dès l'exécution des grands projets d'irrigation.

Selon leur avis, l'Etat devrait confier à chaque agronome l'exploitation de superficies de mille à quatre mille feddans, propriété de l'Etat et leur accorder une quote-part de 25 o/o du revenu net de la terre.

LA RAFFINERIE DU PETROLE

L'Administration des Mines a installé une raffinerie de pétrole à Suez, capable de transformer 800 tonnes par jour de pétrole brut. Son coût définitif a atteint L.E. 138.500.

LES SERVICES DES PROTETS AUX TRIBUNAUX MIXTES

Nous apprenons que les services des protets des Tribunaux Mixtes

A L'OCCASION DE L'ABOLITION DES TRIBUNAUX MIXTES

Le Ministère de la Justice organisera, vers la fin de cette année, une grande cérémonie à l'occasion de l'abolition des Tribunaux Mixtes et de l'égyptianisation de la Magistrature.

DEVELOPPEMENT DE LA FILATURE

Le Ministère du Commerce et de l'Industrie a formé une commission pour étudier le problème de l'industrie cotonnière et des moyens à prendre pour la développer.

Après avoir tenu plusieurs réunions, cette commission a présenté un rapport préconisant la transformation de la plupart des manu-

ENTRE L'EGYPTE ET LA SUISSE

Une délégation était attendue la semaine dernière de Berne, pour étudier avec les autorités compétentes du Ministère du Commerce et de l'Industrie, les modalités de la conclusion d'un accord commercial entre les deux pays.

Mais à la suite du décès de l'at-

POISSON D'AVRIL



John Bull. — C'est fini, je n'ai plus de visées politiques...
 Misri Effendi. — T'ai-je jamais cru, pour te croire aujourd'hui ?
 (Al Nidâa).

L'ELARGISSEMENT DE LA PLACE DE L'OPERA

Il a été décidé d'ouvrir des rues traversant le Jardin de l'Ezbekieh, à partir de la rue Fouad Ier jusqu'à la Rue Bawaki. La grille entourant le jardin sera enlevée et le mur, démolit, de manière à permettre l'élargissement de la Place de l'Opéra et à faciliter la circulation des véhicules dans ce quartier central de la Capitale.

L'EGYPTE ET LA FOIRE DE MARSEILLE

Le Gouvernement de la République Française avait écrit au Ministère des Affaires Etrangères, l'invitant à la Foire Internationale de Marseille, qui se tiendra du 10 au 26 Septembre, cette année. Consultés à ce sujet, le Ministère du Commerce et de l'Industrie et l'Administration du Tourisme se sont excusés de ne pouvoir s'y faire représenter, considérant que cette Foire tombe avec celle de Vienne, à laquelle le Gouvernement Egyptien avait préalablement décidé de participer.

DU COTON ET DU SEL CONTRE DES COTONNADES ET DES SOIERIES

Comme nous l'avons précédemment annoncé, les négociations entre la mission commerciale japonaise et les autorités compétentes du Ministère du Commerce et de l'Industrie sont en bonne voie. Il semble que le Japon se proposerait de fournir à l'Egypte des produits chimiques, des machines, des soieries, des cotonnades et du linage, contre l'importation de coton et de sel. Une partie considérable du prix des marchandises fournies par l'Egypte sera payée en dollars.

A L'OCCASION DE L'ABOLITION DES TRIBUNAUX MIXTES

Le Ministère de la Justice organisera, vers la fin de cette année, une grande cérémonie à l'occasion de l'abolition des Tribunaux Mixtes et de l'égyptianisation de la Magistrature.

DEVELOPPEMENT DE LA FILATURE

Le Ministère du Commerce et de l'Industrie a formé une commission pour étudier le problème de l'industrie cotonnière et des moyens à prendre pour la développer.

Après avoir tenu plusieurs réunions, cette commission a présenté un rapport préconisant la transformation de la plupart des manu-

ENTRE L'EGYPTE ET LA SUISSE

Une délégation était attendue la semaine dernière de Berne, pour étudier avec les autorités compétentes du Ministère du Commerce et de l'Industrie, les modalités de la conclusion d'un accord commercial entre les deux pays.

Mais à la suite du décès de l'at-

POISSON D'AVRIL



John Bull. — C'est fini, je n'ai plus de visées politiques...
 Misri Effendi. — T'ai-je jamais cru, pour te croire aujourd'hui ?
 (Al Nidâa).

L'ELARGISSEMENT DE LA PLACE DE L'OPERA

Il a été décidé d'ouvrir des rues traversant le Jardin de l'Ezbekieh, à partir de la rue Fouad Ier jusqu'à la Rue Bawaki. La grille entourant le jardin sera enlevée et le mur, démolit, de manière à permettre l'élargissement de la Place de l'Opéra et à faciliter la circulation des véhicules dans ce quartier central de la Capitale.

L'EGYPTE ET LA FOIRE DE MARSEILLE

Le Gouvernement de la République Française avait écrit au Ministère des Affaires Etrangères, l'invitant à la Foire Internationale de Marseille, qui se tiendra du 10 au 26 Septembre, cette année. Consultés à ce sujet, le Ministère du Commerce et de l'Industrie et l'Administration du Tourisme se sont excusés de ne pouvoir s'y faire représenter, considérant que cette Foire tombe avec celle de Vienne, à laquelle le Gouvernement Egyptien avait préalablement décidé de participer.

DU COTON ET DU SEL CONTRE DES COTONNADES ET DES SOIERIES

Comme nous l'avons précédemment annoncé, les négociations entre la mission commerciale japonaise et les autorités compétentes du Ministère du Commerce et de l'Industrie sont en bonne voie. Il semble que le Japon se proposerait de fournir à l'Egypte des produits chimiques, des machines, des soieries, des cotonnades et du linage, contre l'importation de coton et de sel. Une partie considérable du prix des marchandises fournies par l'Egypte sera payée en dollars.

RÉSULTAT DU CONCOURS L'HOMME ET LA... TERRE

Hier soir dans les salons de l'Association Egypte-Europe, a eu lieu le tirage du concours organisé par notre hebdomadaire.

S.E. Sadek Fahmy bey, l'actif et dynamique président de « l'Egypte-Europe » prononça une courte allocution où il nous dit son espoir de voir les Egyptiens et les étrangers collaborer étroitement et former « une seule famille, sans distinction de races ou de religions. »

On procéda, par la suite, au tirage. Sur un envoi de quelques 500 réponses, seulement quarante furent retenues comme étant vigoureusement exactes.

La solution est : « Six pieds de terre pour y être enterré. »

La soirée se termina devant un copieux buffet et un bar où le moussoux coulait... à flots.

« La Voix de l'Orient » remercie les maisons MACDONALD, ROUSSEAU, CARMEL ORIENTAL, ainsi que toutes celles qui ont gracieusement offert des primes, pour leur précieuse collaboration et leur générosité.

Ci-bas le résultat du concours :

- 1) M. Raoul Gohar, gagne une bouteille d'eau de cologne, offerte par la Maison BEINISH & Co.
- 2) M. Isaac Ventura, gagne 3 disques offerts par la Maison PAPANIAN.
- 3) Mlle Hélène Capas, gagne 3 boîtes de 100 cigarettes offerts par la Maison NESTOR GIANNACIS.
- 4) Mlle Dolores Esnault, gagne trois diners gratuits offerts par TABARIN.

Distinctions méritées

C'est avec le plus vif plaisir que nous apprenons la nomination de M. Roger Moline, Professeur, au rang d'Officier de l'Instruction Publique, ainsi que la nomination de Mlle Rachel Gabbai, directrice de l'école Cattaoui-Suarez, Mlle Charlotte Lévi, directrice des écoles des jeunes filles et de M. Léon Halim, directeur de l'école des garçons, au rang d'Officiers d'Académie.

Nous plus chaleureuses félicitations aux titulaires.

EN L'HONNEUR DU PROFESSEUR LEMIERE

Hier, en son domicile, S.E. Néguib Iskandar pacha, Ministre de l'Hygiène publique a donné un thé en l'honneur du professeur Lemière qui visite l'Egypte. De nombreuses personnalités tinrent à assister à cette cérémonie.

HEUREUX EVENEMENT

Nous avons le bonheur d'apprendre que notre éminent ami alexandrin, M. Albert Hemi, vient de faire coup double. Deux superbes jumeaux viennent d'apparaître en son foyer. Selon toute la rigueur de la formule, la maman et les nouveaux-nés se portent à merveille. Nos vives et chaleureuses félicitations.

« COCKTAIL PARTY »

Hier, en leur domicile de Zamalek, Madame et Monsieur Roger Lescot ont eu une brillante réception.

M. Roger Lescot, conseiller oriental à l'Association Egypte-Europe, était de retour d'un voyage d'études dans les mers arabes et, spécialement, au Yémen d'où il a rapporté des documents ethnologiques intéressants.

Les Traités d'Etablissement

(Suite de la page 1)

certains traités d'établissement contiennent des clauses donnant aux ressortissants de chacune des parties contractantes libre et facile accès aux tribunaux, à tous les degrés de juridiction. Il leur est accordé à cet égard les mêmes avantages que ceux dont jouissent les nationaux. Dès la suppression des tribunaux mixtes, le problème judiciaire se posera aux étrangers, les tribunaux nationaux devenant le forum de droit commun.

Les traités d'établissement devront alors résoudre certaines questions relatives au statut personnel, notamment celui de la loi applicable lorsque après le mariage, l'un des conjoints embrasse l'islamisme. L'ordre public musulman pourra-t-il s'incliner devant une clause formelle du traité d'établissement exigeant l'application par les tribunaux nationaux de la loi nationale du mari au moment du mariage ? (Règle stipulée par la Convention de Montreux).

Si l'on veut faire prévaloir la clause du traité il sera nécessaire de faire défense aux mehkeems de juger des affaires de statut personnel lorsque l'un des conjoints est un musulman étranger ressortissant d'un Etat, auquel sa loi nationale civile est seule applicable.

Un problème qui mérite une attention spéciale est celui des associations, fondations, écoles, hôpitaux et sociétés de bienfaisance des colonies étrangères.

Comme on le voit le traitement de ces institutions a fait l'objet de lettres échangées entre la Délégation Egyptienne et diverses Délégations Etrangères, lors de la conclusion des accords de Montreux.

Les traités d'établissement devront prévoir que ces institutions peuvent continuer leurs activités dans les mêmes conditions que par le passé, étant donné le rôle important qu'elles ont à remplir dans la vie sociale égyptienne ; quant aux droits et impôts, ces institutions devront jouir, me semble-t-il, des mêmes exemptions que les institutions similaires égyptiennes.

Le principe de l'égalité devant l'impôt, pour l'étranger et le national, se trouve souvent gêné dans son application, par la double imposition. Les traités d'établissement résolvent quelquefois cette double imposition.

L'équivalence des diplômes devrait également être solutionnée dans les futurs traités d'établissement, les étrangers étant autorisés à exercer en Egypte certaines professions.

Les traités d'établissement suffiront-ils à établir le statut légal des étrangers en Egypte ?

Je ne le pense pas.

Avec la disparition des Accords de Montreux il sera nécessaire de promulguer rapidement une législation interne complète sur la condition juridique des étrangers.

Cette législation devrait s'inspirer des règles les plus libérales. Ainsi disparaîtra le malaise existant actuellement parmi les membres des colonies étrangères.

L'Egypte montrera, une fois de plus, à l'Europe qu'elle est hospitalière et que loin de vouloir vivre isolée elle désire ardemment la coopération entre étrangers et nationaux. Cette coopération, j'en suis sûr, sera une source de richesse et de prospérité, pour ses habitants, ainsi que de grandeur et de prestige pour le pays.

Le principe de l'égalité devant l'impôt, pour l'étranger et le national, se trouve souvent gêné dans son application, par la double imposition. Les traités d'établissement résolvent quelquefois cette double imposition.

L'équivalence des diplômes devrait également être solutionnée dans les futurs traités d'établissement, les étrangers étant autorisés à exercer en Egypte certaines professions.

Les traités d'établissement suffiront-ils à établir le statut légal des étrangers en Egypte ?

Je ne le pense pas.

Avec la disparition des Accords de Montreux il sera nécessaire de promulguer rapidement une législation interne complète sur la condition juridique des étrangers.

Cette législation devrait s'inspirer des règles les plus libérales. Ainsi disparaîtra le malaise existant actuellement parmi les membres des colonies étrangères.

L'Egypte montrera, une fois de plus, à l'Europe qu'elle est hospitalière et que loin de vouloir vivre isolée elle désire ardemment la coopération entre étrangers et nationaux. Cette coopération, j'en suis sûr, sera une source de richesse et de prospérité, pour ses habitants, ainsi que de grandeur et de prestige pour le pays.

Revue de la Presse

Gaspillage et appareil

A l'occasion de l'ouverture d'un crédit supplémentaire pour le caducage de la gare de Sidi-Ber, le journal « Al Misri » écrit que l'Egypte est le seul pays où les travaux de construction sont exécutés sans plan et sans méthode. D'un côté on construit un palais coûteux pour loger une école, alors que la moitié de la somme aurait suffi, si l'on observait les règles d'économie et de modération. D'un autre côté, on prend en location des maisons menaçant ruine, pour y installer les administrations de l'Etat, au risque de mettre en danger la vie des fonctionnaires. C'est dans notre amour pour l'apparat que nous devons rechercher les causes des crédits exagérés qui sont ouverts à tout propos.

Détournements et négligence

La Cour d'Assises vient de condamner à quinze ans de travaux forcés et à une amende de L.E. 100.000 ainsi qu'à la restitution de la somme détournée, un fonctionnaire reconnu coupable de détournement. Cette peine sévère est bien méritée, car celui qui abuse des fonds à lui confiés est assimilable à un criminel coupable de haute trahison. Toutefois, il y a lieu d'observer que ces détournements ont été commis en plusieurs années, d'où l'on conclut que la machine gouvernementale ne fonctionne pas régulièrement. Car si

La femme et le Parlement

Le journal « Al Assas » (saadiste) publie un article de l'honorable Me. Abbas El Akkad qui se demande pourquoi a-t-on choisi précisément ce moment pour réclamer en faveur de la femme, le droit de vote et d'éligibilité au Parlement. Est-ce à cause de l'approche de la date des élections ? Pratiquement, aucun résultat ne pourra être atteint, car on n'aura pas le temps de faire voter par le Parlement une loi à ce sujet, avant la fin de la session. D'ailleurs, le meilleur service que la femme puisse rendre à la Nation, c'est de se consacrer à l'éducation de ses enfants, afin qu'ils soient conscients de leurs devoirs civiques et politiques. A côté de cela, nous avons d'importantes réformes qui incombent à la femme notamment dans les domaines social, culturel et philanthropique. Cette mission sacrée est aussi digne d'éloges et même plus digne que le rôle dévolu ou de membre de parti politique rempli par l'homme.

L'unification de la monnaie dans les Etats Arabes

La Ligue Arabe a étudié un projet d'unification du système monétaire dans les pays qui en font partie. A cette occasion, « Al Misri »

La femme et le Parlement

Le journal « Al Assas » (saadiste) publie un article de l'honorable Me. Abbas El Akkad qui se demande pourquoi a-t-on choisi précisément ce moment pour réclamer en faveur de la femme, le droit de vote et d'éligibilité au Parlement. Est-ce à cause de l'approche de la date des élections ? Pratiquement, aucun résultat ne pourra être atteint, car on n'aura pas le temps de faire voter par le Parlement une loi à ce sujet, avant la fin de la session. D'ailleurs, le meilleur service que la femme puisse rendre à la Nation, c'est de se consacrer à l'éducation de ses enfants, afin qu'ils soient conscients de leurs devoirs civiques et politiques. A côté de cela, nous avons d'importantes réformes qui incombent à la femme notamment dans les domaines social, culturel et philanthropique. Cette mission sacrée est aussi digne d'éloges et même plus digne que le rôle dévolu ou de membre de parti politique rempli par l'homme.

L'unification de la monnaie dans les Etats Arabes

La Ligue Arabe a étudié un projet d'unification du système monétaire dans les pays qui en font partie. A cette occasion, « Al Misri »

La baisse des cours du coton

Le cours du coton ayant subi une baisse de L.E. 3 par kantar au cours de ces deux derniers mois, le journal « Al Misri » (wafdiste) écrit que cette situation est préjudiciable aux intérêts des cultivateurs et des petits commerçants, dont le coton est la principale source de revenus. Or, rien n'explique cette baisse, puisque l'Allemagne, à elle seule, a commandé du coton à longue fibre pour une valeur de 17 millions de dollars. De leur côté, les autorités n'ont cessé de déclarer, que la situation du coton est solide et que la demande afflue de toutes parts. Ceci a entraîné les cultivateurs et les commerçants à garder leur coton dans l'espoir d'une hausse. En présence de cette situation, l'Etat devrait intervenir pour arrêter la baisse et protéger l'intérêt des producteurs.

d'un rôle à l'autre

LE MONDE ARABE

DE BEYROUTH A BAGHDAD

TOUR D'HORIZON

Damas : le Coup d'état du colonel El Zaim

Le coup d'état du Colonel El Zaim est décrit comme ayant réussi. L'opinion publique qui est contraindre à toutes les dictatures apprécie le geste courageux du président Kouatly, refusant la dissolution de la chambre, geste qui lui a valu l'internement. L'illégalité du coup d'état ne fait l'ombre d'aucun doute et, contrairement à ce que l'on pense, ce n'est pas une affaire strictement intérieure. On se plaît à souligner que le colonel El Zaim est d'abord d'origine Kurde et ayant les sympathies Turques en raison de son long séjour dans ce

pays. On observe également que le colonel n'a aucune expérience politique et que toutes ses activités n'ont jamais dépassé le cadre militaire et qu'il n'a pu concevoir par lui-même ce coup d'état. L'on ne peut que déduire que le mouvement a été déclenché par les émissaires de quelque pays étranger et qu'El Zaim ne serait qu'une couverture.

Les notes biographiques sur El Zaim jettent quelques lueurs susceptibles de vous éclairer.

Le colonel El Zaim a fait ses études militaires en Turquie et a servi, dans cette armée, comme lieutenant. Plus tard, il se joignit aux troupes du Roi Fayçal Ier, lorsque

ces troupes occupèrent Damas après la guerre 1914-1918. Lorsque, par la suite, les Français occupèrent Damas, il s'engagea dans l'armée syrienne. On le trouve en 1941 à la tête de troupes irrégulières, combattant contre les Français et les Britanniques venant libérer le pays de la domination de Vichy et des Allemands. Il fut arrêté par les autorités britanniques, jugé et condamné à dix ans de prison. Deux ans plus tard, il sollicita la révision de son procès et la haute cour syrienne l'acquitta purement et simplement. Nommé, quelque temps après, commandant en chef de l'armée syrienne, il dirigea les opérations en Palestine.

Les sous-secrétaires d'état, ont été chargés d'étudier immédiatement les accords monétaires et pétroliers de la Syrie à la lumière des nouveaux intérêts nationaux. Peut-on conclure par là que le coup d'état de Damas n'avait pour but que le règlement des questions intérieures ?

Beyrouth : difficultés gouvernementales

Le Cabinet libanais se trouve en présence de difficultés presque insurmontables. Devant la pression de l'opinion publique, deux membres du cabinet ont démissionné. Ce sont : Hamid Frangie, ministre des Affaires Etrangères et Gabriel El Morr, ministre de l'Intérieur. Avec le départ de ces deux ministres, la coalition est rompue et les cercles bien informés s'attendent à la chute du cabinet, car le parti de Riad Bey El Solh ne possède pas une majorité suffisante à la chambre lui permettant de gouverner sans la coalition avec un autre groupement politique. Les problèmes à résoudre sont épineux et tout gouvernement qui succèdera se trouvera en présence des mêmes difficultés, car il s'agit d'amener la constitution et de modifier la loi électorale. Pour pouvoir accomplir ces réformes l'opinion des partis est partagée. Les événements de Damas, en raison de certaines revendications populaires, ayant une certaine analogie avec les causes qui ont provoqué ce coup d'état, donnent à réfléchir au gouvernement libanais. Par mesure de précaution, les frontières du côté syrien ont été fermées et sont gardées militairement tant d'un côté que de l'autre et le département de la sécurité publique a multiplié les patrouilles à l'intérieur des villes.

Exemple de probité

Alexandre le Grand, conquérant du monde, arriva un jour en un lieu d'Afrique, habité par un peuple simple qui ne connaissait pas la guerre. Il s'y attarda pour en analyser les moeurs. Comme il se trouvait en visite chez le chef d'une tribu, il vit comparaitre deux citoyens qui se disputaient à propos d'un litige. Le premier, ayant acheté une parcelle de terre au second, y avait trouvé un trésor et voulait le lui restituer. Le second, par contre, déclarait avoir vendu le terrain avec tout ce qu'il contenait et, partant, refusait de prendre le trésor.

Comment résoudre ce litige épineux ?

Le chef de la tribu réfléchit un moment, puis s'adressant à l'acheteur, lui demanda : « as-tu un fils ? »

— Oui, lui répondit-il.

Puis s'adressant au vendeur, il lui demanda : « As-tu une fille ? »

— Oui, lui répondit-il.

Et le chef prononça alors son jugement.

« Mariez-les l'un à l'autre et que le trésor soit leur cadeau d'épousailles. »

Et ils partirent contents.

Alexandre le Grand fut surpris de cette sentence. « Dans mon pays, dit-il au chef de la tribu, les deux plaideurs, eussent été emprisonnés et le trésor confisqué au profit du Roi. »

Et le chef de lui demander : « Votre pays-est-il béni par le soleil et par la pluie ? » — « Oui, répartit Alexandre. Et le chef lui demanda encore : « Y a-t-il chez vous des troupeaux ? »

— « Oui, répondit-il. »

— « C'est sans doute pour le bien de ces innocents animaux que le soleil brille dans votre pays, conduit le chef de la tribu, car le peuple qui l'habite est indigne d'une telle bénédiction. »

Transjordanie

Le Roi Abdallah est entré en négociations directes avec les Israéliens. Les deux délégations se rencontreront à Jérusalem sous la présidence d'un délégué de la Commission d'armistice, dans le but de trouver un accord et de signer un traité de paix.

Les propositions transjordanien-

nes sont les suivantes :

— Avoir un accès à la mer par un port sur la Méditerranée.

— Compensations territoriales pour cessions réciproques.

— Reconnaissances officielles de part et d'autre.

— Reconnaissance par Israël de la partie Araba de la Palestine et qui sera annexée à la Transjordanie.

— Délimitation des frontières entre les deux Etats et la fixation du statut de Jérusalem après entente réciproque.

En Marge du Pacte de l'Atlantique

L'armée européenne sera une armée de qualité

MM. Truman et Acheson l'ont clairement laissé entendre : la conclusion du pacte Atlantique ne doit être qu'un début. Pour eux ce n'est que la première des mesures que l'Amérique entend prendre pour défendre la paix. La prochaine sera l'envoi d'armes à l'Europe.

Depuis des mois l'état-major américain et celui de Montgomery échangeant des notes à ce sujet. Le maréchal vient de soumettre son rapport aux ministres des cinq nations de l'Union occidentale et Eisenhower va présenter ses propositions au Sénat.

Européens et Américains ont été d'accord pour estimer qu'en face des immenses effectifs russes, seule une force de spécialistes disposant de la supériorité en éléments blindés et aériens avait chance de résister. En conséquence, ils ont décidé de former des unités d'élite pourvues d'un matériel abondant et extra-moderne.

En second lieu, on a projeté de réorganiser la défense européenne en deux étapes. Au cours de la première année on se bornerait à garantir la sécurité intérieure de chaque Etat contre un coup de force communiste. Douze divisions seulement seront rééquipées. Puis au cours d'une seconde phase, on s'efforcera d'assurer la sécurité du ter-

ritoire occidental contre une invasion étrangère. Huit divisions seront mises sur pied en 1951 et dix autres en 1952.

Ces trente divisions suffiront-elles ? Les experts américains le croient lorsque la ligne de défense européenne n'allait que de la Hollande à la Suisse. Seulement, maintenant qu'elle s'étend de la Norvège à l'Italie, le maréchal Montgomery réclame 40 divisions. Revendication logique certes, mais coûteuse. Le Sénat américain voudra-t-il ouvrir des crédits qui, pour la première année, s'élevaient à près d'un milliard et demi de dollars, soit 460 milliards de francs !

On en pourrait douter si les dernières informations venues de Russie n'étaient aussi inquiétantes.

D'après les experts, les Soviétiques sont capables de construire des bombes atomiques d'ici 1952 et ils seront en mesure de les produire en grosse quantité aux environs de 1957. De plus, leur production de tanks atteindrait déjà 3.000 à 5.000 appareils par an, ce qui, dans six ans, lui donnerait une force blindée de 20.000 à 30.000 unités.

De tels chiffres feront réfléchir les sénateurs les plus économes. Pour éviter que la faiblesse de l'Europe ne tente un agresseur ils consentiront probablement à faire les frais de son réarmement.

La Russie veut atteindre la Méditerranée

Il faut s'attendre à ce que les événements se précipitent dans les Balkans. La situation s'y aggrave et bien d'observateurs estiment que c'est dans cette direction que l'U.R.S.S. va réagir. De toutes parts des rapports alarmants annoncent que le Kominform accroît sa pression sur la Yougoslavie, de l'extérieur autant que de l'intérieur.

La Bulgarie et la Roumanie auraient déployé 7 divisions le long des frontières de la Macédoine et de l'Albanie. Des bandes de communistes yougoslaves, commandées par un ancien ambassadeur en Roumanie, auraient été formées en Grèce, en Bulgarie et en Hongrie.

En Albanie, une mission de 3.000 « instructeurs » russes achèveront de former une division composée de Monténégrins et de Macédoniens.

D'autre part, à l'intérieur, des groupes yougoslaves antitunistes s'infiltreraient et se cacheraient dans les forêts.

De nombreuses désertions se seraient produites dans l'armée et Tito aurait dû aller jusqu'à dissoudre des divisions pour épurer 3.000 officiers. Enfin, soucieux de trouver des appuis chez les nations occidentales, le dictateur se serait rendu dans une île de l'Adriatique où, pour la 3ème fois depuis septembre, il aurait eu une entrevue

M. CHURCHILL BLAME PAR SON PARTI

Il est très regrettable pour un parti que l'intervention personnelle de son leader dans une campagne électorale d'importance secondaire se solde en définitive par un échec. Aussi, les moins patients du parti ne cachent plus leur désapprobation des initiatives récentes de M. Churchill.

Ce qu'ils lui reprochent surtout, écrit en substance le « Daily Mail », c'est de vouloir à la fois être le commandant en chef et visiter le champ de bataille. Ces inspections sont rarement sans danger, renouvelées trop souvent, elles ont toute valeur à l'intervention du Chef, « qui doit être réservée aux grandes occasions ». Il faut, selon le rédacteur politique du « Manchester Guardian », inspiré par l'imagerie navale, que M. Churchill « devienne une sorte de « flotte de batailles », que l'on n'engagerait qu'à bon escient et derrière un rideau de croiseurs rapides ».

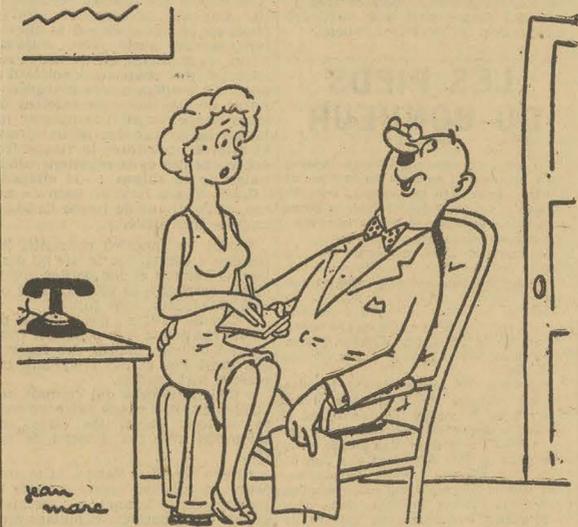
Pour le « Daily Telegraph », organe du Parti conservateur, le leader a surtout major « d'un adjoint, d'un chef d'Etat major qui superviserait la direction des opérations, l'organisation des campagnes électorales, le choix des orateurs, le détail des ordres du jour ».

L'expérience a prouvé, ajoute le « Daily Mail », que ce n'est pas au Parlement que M. Churchill sert le mieux les intérêts du parti, mais plutôt à l'occasion de rencontres ou

de conférences internationales, où, du fait de sa popularité, ses paroles sont assurées d'une publicité mondiale. Ainsi à Fulton, ainsi à Zurich. Ainsi, plus récemment, à Bruxelles. Et il est certain que l'opposition serait considérablement renforcée à la Chambre si M. Churchill déléguait à M. Eden une partie de ses pouvoirs — puisque c'est en ce dernier qu'on se plaît à voir le « dauphin parlementaire » désigné. A la condition qu'une certaine liberté d'action lui soit accordée. M. Eden avec M. Stanley pour adjoint et MM. Butler et MacMillan comme chefs d'Etat-major, parviendrait peut-être, mieux que leur fougueux directeur de conscience, à convaincre les hésitants du parti au pouvoir de l'opportunité de certaines réformes, ou du danger d'une politique de nationalisation trop hardie.

Ce n'est pas la première fois, d'ailleurs, que M. Churchill est prié de partager ses responsabilités. Ne parlons donc pas de dissension au sein des Tories, de divorce imminent, ou de mise en quarantaine. Enregistrons simplement un avertissement, un conseil respectueux, formulé en des termes dont aucun n'exprime la colère ou l'intention de passer à l'ennemi. On s'est contenté de rappeler au grand homme d'Etat, lui-même amateur de citations classiques, qu'il n'appartient pas au préteur de s'occuper des détails.

EN PLEINE EUPHORIE



— Messieurs chéris... En main votre adorée du 17 écoulé...

avec des diplomates anglo-saxons. Mais contrairement à toutes ces rumeurs venues d'Istanbul ou de Trieste, un correspondant américain affirme qu'il vient de couvrir 450 kilomètres dans la région située au nord de Belgrade sans remarquer ni mouvement de troupes ni signes d'agitation.

Malheureusement les visées russes sur la Macédoine sont, elles, bien réelles et la guerre des nerfs pourrait servir de prétexte à des opérations armées de ce côté. Héritiers du pensivisme des tsars, les Soviétiques favorisent l'établissement d'une grande Macédoine qui engloberait des territoires bulgares, slaves et grecs peuplés en majorité de Grecs.

Markos, l'ancien chef des rebelles, aurait justement été destitué

pour s'être opposé à ce plan qui démembrerait sa patrie et donnait le port de Salonique aux Slaves. Mais son successeur Zachariades se montre plus docile.

D'après son rapport annuel, les effectifs des rebelles atteignent encore 25.000 hommes, malgré 6.000 hommes perdus depuis septembre, parce qu'il n'est recruté de gré ou de force 7.000 nouveaux combattants. Mais le recrutement se fait plus difficile, les succès des troupes gouvernementales rendent la vie des guérillas précaire et la popularité des rebelles est en baisse. De plus en plus, les travailleurs constatent que les chefs des guérillas sont prêts à ruiner le pays pour assurer leur domination. Rebutés, ils se détournent d'eux et l'espoir de mettre cette année fin à la guerre civile paraît permis.

L'Espagne entrera à l'O.N.U. pour des raisons stratégiques

« Les autorités militaires américaines estiment que la défense de l'Ouest ne saurait s'organiser d'une façon satisfaisante sans la coopération espagnole », écrit le « Daily Telegraph », qui précise d'autre part : « Les Etats-Unis appuieront à Lake Success, en avril, une proposition tendant à l'abrogation de la décision qui imposait le retrait de Madrid des ambassadeurs des nations représentées à l'O.N.U. » On cite déjà les noms de l'amiral Leahy pour représenter Washington à Madrid.

L'Etat-major américain expose :

- 1) Que la péninsule ibérique forme en Europe une tête de pont naturelle ;
- 2) Que la chaîne des Pyrénées constitue une excellente ligne de défense contre l'armée rouge, doublée d'une seconde ligne : les rives escarpées de l'Ebre ;
- 3) Que l'Espagne est à l'abri des méfaits d'une cinquième colonne soviétique ;
- 4) Que Franco possède la meilleure armée d'Europe et pourrait mettre en campagne un million d'hommes ;
- 5) Que les bases aériennes et navales espagnoles sont d'une importance vitale pour la contre-offensive.

Il n'y a pas de contestation possible sur les trois premiers points, encore qu'il y ait lieu de souligner le manque de bonnes voies de communication dans la péninsule ibérique (il faudrait construire quelque 15.000 kilomètres de nouvelles routes) et l'état de délabrement total des chemins de fer espagnols.

En ce qui concerne l'armée de l'Espagne, elle a, en temps de paix, 350.000 hommes et une seule classe de recrues, celle de 1947 est attendu d'hui sous les drapeaux. Mais le régime prétend que la mobilisation totale lui permettrait de réunir 2.500.000 hommes ; les observateurs militaires américains réduisent ce chiffre à un million et estiment que l'Espagne ne pourrait en équiper elle-même que la moitié.

L'armement est un bric à brac extraordinaire d'armes en provenance de tous les pays d'Europe, et pour la plupart périmées, à l'exception

tion des Mauser 7,9 dont est dotée l'armée active actuelle. Le nombre des chars — de vieux Mark 4 allemands — s'élève à vingt, plus quelques chars légers russes et italiens ; quelques obusiers Schneider de 155, quelques canons russes de 122, quelques pièces américaines et britanniques complètent l'armement de l'Espagne, dont l'industrie militaire fabrique en outre, mais en faible quantité, quelques canons de 105 et quelques canons antichars de 68 mm.

Quant à la qualité de l'armée, c'est une inconnue ; aucune grande manœuvre n'a eu lieu depuis la guerre et la division bleue qui servit sur le front russe, aux côtés des Allemands, ne s'y est pas particulièrement distinguée.

La marine (30.000 officiers et marins, y compris un petit groupe de fusiliers-marins) possède 5 vieux croiseurs, 18 destroyers, 5 sous-marins et 50 navires auxiliaires ; aucun de ces bâtiments n'est muni d'appareils de direction de tir, ni encore moins de radar.

L'Espagne compte trois bases navales : le Ferrol (en Gallicie), Carthagène et Cadix ; et Port-Mahon, dans l'île de Minorque, est un bon port naturel.

L'aviation (3.800 officiers, 688 élèves-officiers, 35.270 soldats) possède 350 appareils, reliques de la guerre civile, tous périmés ; les plus récents sont venus d'Allemagne, des Junker 52 et 88 et des Messerschmitt 109. Nous sommes loin des avions à réaction. Il n'y a, au surplus, que 1.500 pilotes brevetés et 103 navigateurs, bombardiers et opérateurs de radio brevetés.

Par contre, l'Espagne possède trois aéroports de premier ordre : Barajas (Madrid), avec une piste d'envol de 3.000 mètres de long, Muntadas (Barcelone) et San Pablo (Séville), chacune avec une piste d'envol de plus de 1.800 mètres. Il y a en outre à Majorque deux aérodromes et des terrains plats qui permettraient d'en construire d'autres. Les Palmas, aux Canaries, et Tétouan, au Maroc espagnol, possèdent également des aérodromes où pourraient atterrir des bombardiers lourds ; et il y a des bases pour la chasse à Valence, Burgos, Malaga, Vigo, Salamanque et Saragosse.

Le programme du Président Truman est mis en échec par le Sénat

Pour une fois les Américains n'ont guère pu critiquer les moeurs parlementaires des nations latines. Leurs représentants ont encore fait mieux — ou pire que les Italiens.

Afin de faciliter le vote de son programme et particulièrement de l'octroi de droits civils aux noirs, le président Truman avait voulu interdire au préalable le « filibustering » ou obstructionnisme. Jusqu'ici le règlement du Sénat interdisait d'interrompre le discours d'un sénateur qui avait reçu la parole. Certains en profitaient pour empêcher systématiquement le passage d'une loi, témoin le fameux Lafollette qui en 1908, tint la tribune pendant 18 heures 25 minutes. Mais les sénateurs voulaient conserver leur vieille prérogative.

Une coalition de républicains et de démocrates du Sud entreprit de la sauvegarder en s'en servant. Un certain Ellender parla sans arrêt pendant 12 heures 20 minutes, réclamant par coeur l'histoire des loits électoraux dans les 48 Etats.

Au bout de quinze jours, le gouvernement n'avait pu faire passer une seule loi. Aussi vient-il de capituler. Il a été convenu que le « filibustering » ne serait pas abolie, mais que, toutes les fois où il ne s'agirait pas de modifier le règlement, une majorité des deux tiers

pourrait permettre de ne pas tenir compte de l'obstructionnisme. Du coup, le président Truman devra sérieusement amender son new deal pour le rendre plus acceptable aux éléments conservateurs de son propre parti.

CETTE SEMAINE A l'Association EGYPTO-EUROPE

JEUDI 7 à 9 h. 15 : à l'Ewart Mémoire Hall : Concert vocal par Mlle. Angelica Tuccari, soprano à l'Opéra de Rome. Les billets sont en vente au Secrétariat et chez Papisian.

SAMEDI 9 à 9 h. : Concert organisé par le Prof. Szulc. (Deux pianos-chants folkloristes Grecs) Entrée libre pour les membres et leurs amis.

LUNDI 11 à 6 h. 30 : Vernissage de l'Exposition des Oeuvres des Artistes Hellènes de toute l'Egypte. L'Exposition durera jusqu'au 20 Avril.

MERCREDI 13 à 6 h. : Conférence en français de M. Félix Léon intitulée : « Ma promenade à travers les pensées de Pascal ».

BANQUE BELGE & INTERNATIONALE EN EGYPTE
SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE
Autorisée par Décret Royal du 30 Janvier 1929
Capital souscrit L.E. 1.000.000 Capital versé L.E. 500.000
Réserves : L.E. 200.000
SIEGE SOCIAL au CAIRE : 45, Rue Kasr-El-Nil
Siège à Alexandrie : 18, Rue Talat Harb Pacha
Traite toutes opérations de banque
Correspondants dans le monde entier
R.C. Caïre No. 39 R.C. Alexandrie No. 992

Good Scotch Whisky
JOHNNIE WALKER
BORN 1820 - STILL GOING STRONG
AGENTS: MACDONALD & CO., CAIRO - ALEXANDRIA
JOHN WALKER & SONS, LTD., DISTILLERS, KILMARNOCK, SCOTLAND
APPARTEMENT à céder pour cause de départ. S'adresser à Mme Jeanne, 42, Rue Maleka Farida.
APPARTEMENT 3 pièces et dépendances Bab el Louk à proximité Boulman Pacha, loyer d'avant-guerre, à céder contre bonne sortie. Téléphoner 43912 de 9 à 12 a.m., et de 4 à 6 p.m.
MOURAKEB.

L'élégance

L'AVENIR DANS LES LIGNES DE LA MODE

Ligne douce, liseron, liane, cornet, claudine, frisson, campenule, ligne poigne, ligne frégate, silhouette tempête ou coup de fouet il n'est pas jusqu'aux enfants qui n'aient aussi leur « ligne parachute ». En fait, ces lignes nouvelles ne sont pas un bouleversement, elles sont une amélioration, une mise au point de tout ce qui avait été acquis lors de la récente révolution. C'est toujours après les premiers excès que se dessine et fructifie une bienfaisante modération. Le miracle biennuel s'est accompli encore une fois, peut-être plus difficile de n'être pas une transformation to-

le buste par des poches placées sur les seins : poches plaquées de tunique d'officier ou évasées en bédouin. Trompe l'œil aussi pour les jupes dont les panneaux mouvants répartis en pétales s'alignent à la marche et révèlent la seconde jupe-fourreau. La silhouette tempête de Schiaparelli rejette toute l'ampleur en arrière, comme sous l'effet d'un vent violent. Tandis que chez Carven, ce même vent — il y en aura beaucoup décidément ce printemps — adapte l'étoffe sans couture au corps et souligne la silhouette avec une ampleur modérée qui tombe naturellement. Ce n'est qu'une brise agréable qui balance « la Frégate », de Jeanne Lafaurie, et fait plonger légèrement d'avant en arrière la taille et l'ourlet de la jupe. Et la douceur règne chez Nina Ricci avec des chutes souples, des cascades sur les jupes qui n'ont plus la sécheresse de l'ampleur toute nue. Voque de l'asymétrie sur les jupes (boutonnages en biais ou d'un seul côté, poche unique en bédouin) aussi bien qu'aux encolures, celles-ci largement échancrées en oblique avec un revers ou dégageant les deux épaules. Décollés en arum, en corolle, en bédouin et souvent en pointes : pour l'après-midi comme pour le soir, deux pointes effilées prolongent la ligne du corsage au-dessus des épaules. Des cols, des revers et des poignets ont aussi parfois cet aspect acéré.

Enfin, les boutons sont à l'honneur : boutons classiques de corozo qui devant, derrière, de côté ou de biais courent tout le long des jupes, des robes et même des robes du soir.

C'est ainsi qu'une foule de détails donnent à cette mode un accent bien particulier, un air qui sera spécifiquement l'air du « printemps 1949 » : les écharpes de toutes espèces, soit tenant à la jupe et s'enroulant autour du corps soit indépendantes en forme d'anneau et donnant l'illusion d'une cape; les longues ceintures de tissu qui s'enroulent comme une écharpe; les ceintures de ruban broché ou de taffetas découpé en dents; les chaussures cyclistes lacées presque jusqu'au bout des orteils et les chaussures magnétiques que rien ne tient au pied; les guêtres de plage et les gants spécialement conçus pour permettre d'y loger des bagues volumineuses; la fleur fixée au bas de la manche du tailleur et le bouton de rose au feuillage de glace verte piqué au centre du décolleté; la branche de corail où se promène un scarabée vert ou bien la tête de canard fixée au revers du tailleur; les boutons « œil de bison, de lièvre ou de fouine »; la corsette des sœurs de Saint-Vincent de Paul en toile amidonnée blanche ou en picot noir.

Les broderies sont d'une variété incroyable, somptueuse ou rustiques. Des robes de dîner courtes sont toutes perlées, d'autres couvertes de ramages de grosse laine. Des vestes du soir sont entièrement brodées de perles, de diamants et de pierres et des capes de tulle légèrement parsemées de diamants.

Quant aux coloris, à côté des nuances « ficelle » et « glaise » de Jacques Fath, des blonds « flocon d'avoine et de céréales » de Bruyère, des dorés « petit pain » et « croissant » et des champagnes « brut et demi-sec » de Jeanne Lafaurie, il y a beaucoup de roses et de bleus. Les roses et les bleus « baptême » de Maggy Rouf, couleur de dragées. Les roses « sucre d'orge », « femme », « flamant » et le rose « Cupidon » plus vif que le rose bonbon et très nouveau. Tous les bleus de la mer. Un certain rouge vif : le rouge « chéri », du violet et toute la gamme des fleurs printanières.



taille : sans rompre complètement avec les lois passées les couturiers ont une fois de plus créé du nouveau. Simplification, souplesse, naturel, féminité sans fanfreluches, la mode mérite tous les superlatifs enthousiastes.

Même les tailleurs s'accroissent et blousent au-dessus d'une ceinture. Des vestes vagues à très longs revers ont été baptisées : ligne « forain » par Dior, tandis que sa ligne « trompe l'œil » amplifie

Future MAMAN

soyez élégante

Ce n'est pas facile mais vous aurez encore plus de mérite à conserver une apparence attrayante pendant cette longue attente. Les couturiers suggèrent d'adoucir les lignes de votre silhouette en exagérant l'ampleur des robes... jupes à plis souples... large ceinture nouée devant... longue jaquette à encolure simple... épaules unies, et ils ont adapté à vos besoins les plus jolies de leurs créations !



Le noir amincit, mais il faut l'éviter de couleurs claires. Ainsi cette robe en crêpe noir est garnie d'insertions aqua ou bleu turquoise. L'ampleur est retenue par une étroite ceinture.



Cette jaquette chic et pratique en lainage quadrillé noir et blanc, évasée derrière et simplement boutonnée devant, se porte avec une robe de lainage noir ou une jupe ajustée à la taille.



Légère et chaude est cette robe en jersey de laine brun et beige. Corsage et jupe sont montés sur une bande élastique sous une ceinture deux tons.

La charpente de la mode

Le mot d'ordre de la couture est souplesse. Le corps doit être libéré de toute entrave. C'est-à-dire que les robes doivent jouer sur un corps naturel. Mais comme les corps parfaits sont — tout de même — une minorité, il a bien fallu que quelques corrections soient apportées aux autres.

La taille doit être fine. Aussi les gaines marqueront la taille; mais sans jamais l'étrangler. Les hanches seront étroitement moulées et n'auront plus ce rebondissement de la saison passée.



La poitrine, autre point essentiel de la ligne, s'est vu donner un nouveau canon. Les seins ne seront plus aussi pointus, mais seront écartés de 24 cm. par un astucieux système de séparateur en laiton (tel le pigeonier qu'a fait Marie-Rose Lebigot pour Jacques Heim) et dressés par une habileté de coups comme dans l'ascenseur de Marie-Rose Lebigot également, où la découpe inférieure du bonnet est plus haute que celle du dessus.

Louise Le Forestier use d'une bariolure élastique fine et souple qui a de plus l'avantage d'être très fraîche. Elle marque la taille en souplesse. Mais une fois établie la pureté de cette ligne, il ne s'agit pas de la gâcher par des dessous mal compris. M. Lespinasse (le seul « linge » de Paris) a compris cela depuis longtemps et il a toujours soutenu la théorie suivante. Pour avantager le corps, les couturiers soignent et raffinent leur coupe. Il doit en être de même pour la lingerie. Le corps doit être gâté et gâté. Cette saison, il s'est appliqué à mettre au point une combinaison passe-partout qui puisse se porter sous n'importe quelle robe, et d'une saison sur l'autre, malgré les changements de goût des couturiers. Il y pose même des fermetures « éclair » très fines qui permettent une meilleure adaptation du modèle au corps.

LES PIEDS DU BONHEUR

On ne peut être parfaitement heureux qu'à la condition de l'être de la tête aux pieds. L'expression du visage, l'éclat du regard, le sourire, nous révèlent, en même temps, que la femme que nous admirons... n'a pas mal aux pieds.

Un bas trop large, qui forme des plis cruels, une chaussure trop étroite qui serre — même légèrement — le pied, et aussitôt, l'existence perd de sa saveur. En observant les yeux douloureux d'une femme, on serait tenté de croire qu'elle éprouve un bien grand chagrin d'amour, quand, simplement, elle a négligé d'aller chez le pédicure.

La forme du soulier exerce la plus grande influence sur le bien-être et sur l'aspect de la jambe. La femme qui a l'habitude des talons hauts s'aperçoit qu'ils contractent les muscles à la longue, et si elle porte un jour des talons plus bas, ce sera pour elle une épreuve douloureuse. Les stars d'Hollywood ont constaté qu'en variant la hauteur de leurs talons, elles parvenaient à donner aux muscles de leurs jambes un galbe plus harmonieux et des formes plus fermes.

Le Chapeau Parisien

En ce début d'hiver, les chapeaux sont empreints d'une grâce essentiellement féminine. Cette grâce ils ne la doivent ni à un excès de plumes, ni à la fanfreluche, ni à un déploiement forcené de voilettes, mais à une recherche d'équilibre d'où n'est pas exclue, toutefois, une originalité de bon aloi.

Pas de garnitures qui alourdissent



sent sans parer. Pas ou peu d'excentricités dans la forme qui est, trop souvent, l'aveu d'une pauvreté d'inspiration, mais des raffinements étudiés qui aboutissent à la simplicité.

Sans aucun doute, les modistes se sont surpassées cette année ! Elles ont réussi à créer des chapeaux qui ont le double mérite d'être « coiffants » et de ne plus uniformiser le visage. Qu'elle soit parée d'un « béret » plat ou drapé, d'un « feutre » relevé, d'une petite « cloche » basculée ou d'un « turban » drapé, chaque femme arrive à donner à ses chapeaux le ton qui convient le mieux à ses traits et à sa coiffure.

La mode des grands et des petits chapeaux, presque sans fond et posés en pente douce sur la chevelure, semble avoir vécu. Aujourd'hui, les modistes, que hante la recherche du chapeau « coiffant », ont une tendance très marquée à élever en hauteur les calottes de leurs chapeaux et à remplacer les larges bords par des bords étroits et relevés, encadrant le visage. Tel est le cas des deux créations originales de la saison : le chapeau « Louis XI » à fond en pain de sucre, et le « haut de forme de Muscadin » très effilé.

Parmi les modèles courants, les simples « bérets » de feutre ou drapés de velours et les petites « cloches » serrées à la tête, garnies ou non de plumes, font fureur.

« Claude St-Cyr » qui a étudié de petits chapeaux très coiffants conçus en oblique, expose des feutres, des panaches et des chapeaux bicolors fort inédits.

« Gilbert Orsel » qui connaît actuellement une vogue extraordinaire, surtout parmi les étrar. rs, triomphe avec ses turbans de satin.

Chez « Maud et Nano », la femme jeune et sportive trouvera toute la gamme des « bonnets » : bonnets de meunier, bonnets capuches prenant les épaules, bonnets pour le golf avec petite écharpe de laine.



Souvent femme varie...

Heureusement il lui arrive d'avoir quelque fidélité. En matière de mode, certaines constances donnent une impression de paix, de sécurité au milieu de la grande effervescence de la mode. Il en est ainsi du style « chapelier ».

La question ne se posant plus de savoir si l'on peut encore être partisan de sortir avec un chapeau ou tête nue, il importe de définir son choix en cette matière. En chapeau du matin au soir, soit. Mais quels chapeaux ?

Le domaine du chapelier est très défini. C'est à lui qu'il revient exclusivement de régler les problèmes de la coiffure sport : bombes pour l'équitation et feutres de chasse. Il partage également avec la modiste le rayon « trotteur ». La frontière tend à s'estomper entre eux. La modiste a ses secrets à elle lorsqu'elle traite le petit feutre pour tout aller. Et le chapelier commence à avoir les siens lorsqu'il s'agit d'animer les formes simples d'un détail amusant.

Malgré tout, à chacun sa spécialité.

Par définition, le domaine du classique relève du chapelier. La petite cloche, le melon strict, le bé-

Glanerie Culinaire

« Escallopes Viennoises », — faire couper dans la noix de veau (semencé vitello) des escaloppes pas trop minces, les parer et arranger de même grandeur (les petits bouts de viande que vous enlèverez pour les égaliser, peuvent se faire cuire en un petit ragout avec des petits pois. Pour garnir une timbale de riz, et voilà une simple entrée pour commencer) les battre sans les aplatisir, rien que pour les attendrir — passez-les d'abord à la farine assaisonnée, ensuite dans de l'œuf battu, assaisonné, pour finir dans de la fine chapelure; faites dorer dans une friture chaude et abondante (un gros doigt de hauteur) garni d'une fine tranche de citron. Servir de suite. Accompagnez ce plat d'une savoureuse salade de pommes de terre « Mimosa », 1/2 oke de toutes petites pommes de terre cuites en robes des champs avec addition d'une feuille de laurier, sel, poivre, 1 petit oignon, 1 goutte d'huile. Pelez-les chaudes, laissez refroidir. Coupez en tranches, versez dessus 2 à 3 cuillères de bouillon chaud ou à défaut de l'eau bouillante légèrement salée et poivrée. Coupez en fines lamelles, rien que le cœur d'un céleri, 2 tomates, 2 oeufs durs, du persil haché, un soupçon d'oignon rapé — assaisonnez d'huile et de vinaigre et quelques gouttes de citron. Mélangez délicatement. Dressez dans un saladier — se prépare 1 à 2 heures avant le repas.

Cordon BLEU.

Une once la verge carrée

L'Angleterre est renommée pour ses lainages et ses universités. Or, des récentes recherches faites à l'université de Leeds par Joseph Seidler viennent d'aboutir à la production d'un tissu de laine d'une légèreté et d'une finesse incomparables.

Bien qu'autrefois il était possible de filer de la laine très fine, il était impossible de la tisser parce qu'elle était trop délicate pour

passer sur plus d'une verge de largeur, dans une alliance. De plus, il est si transparent qu'on peut lire au travers.

Le gouvernement de l'Afrique du Sud a offert à Sa Majesté la reine Elizabeth et aux princesses royales, des robes en Silkella, créées par Hartnell et Molinex, couturiers de la maison royale d'Angleterre.



Blouse magnifique en lainage Silkella, pesant tout juste une once la verge. Cette blouse fait partie de la collection expédiée en Afrique du Sud.

supporter les opérations du tissage. Monsieur Seidler, Tchèque de naissance, chercha, et trouva le moyen de renforcer le fil de laine en y incorporant un élément végétal, les algues marines. Cette matière ne sert qu'à consolider la laine pendant le tissage, mais une fois celui-ci terminé, elle disparaît dans le bain dans lequel on plonge le nouveau tissu appelé Silkella.

Ce lainage est aussi fin que la soie la plus fine et on peut le faire

Le tissu Silkella destiné à la confection des blouses et de la lingerie pèse une once la verge carrée; les étoffes à robe imprimées de dessins aux coloris chauds et vifs pèsent deux onces, et les tissus les plus lourds, employés à la confection des chemises d'hommes, pèsent deux onces et demie.

Comme tous les tissus de laine, la Silkella se prête admirablement au drapage et ne se froisse pas.

Eau de Cologne

Grandes Marques

1 litre	90°	P.T.	70
1 ..	70°	..	56
1 ..	50°	..	40
1/2 ..	90°	..	35
1/2 ..	70°	..	28
1/2 ..	50°	..	20

SOUVENIR

21, Rue Antikhana

Exposition Générale des nouveautés d'été chez **Cicurel** LE CAIRE ASSIOUT ET CHEZ Crémode ALEXANDRIE

CAVES PIEMONTAISES

Les meilleurs vins de table du Piémont, les plus recherchés en Italie, se trouvent à la Maison Carmel Oriental

19, RUE MALIKA FARIDA Les amateurs sont priés de se hâter

Phytoline BEURRE VEGETAL POUR CUIRE FAIRE ROTIR C'est un produit Kafzayari

EMPLOYEZ Phytoline BEURRE VEGETAL C'est un produit Kafzayari

Les Lettres

ETUDE ET CONFIDENCES

LA CULTURE PHYSIQUE A L'EPREUVE

PAR GASTON BERTHEY

Dans un récent article sur le végétarisme, j'ai fait allusion aux bienfaits que j'ai retirés de la culture physique. Cela m'a valu plusieurs lettres qui me prouvent que le sujet intéresse — enfin ! — nombre de mes contemporains. Aussi, crois-je bien faire en relatant ici le plus signalé des services qu'elle m'a rendus.

A beau mentir qui vient de loin, dit le proverbe. Je devrais donc garder de farder la vérité, car l'aventure que je vais relater a eu pour principal théâtre l'Hôpital Papayouannou... Et cependant je pourrais déclarer que je venais ou plutôt que je revenais de loin, car l'accident dont je fus victime risqua, d'après la Faculté, d'avoir les conséquences les plus fâcheuses.

Si je m'en suis tiré en somme à bon compte, c'est grâce et au Docteur Margulies qui m'a soigné avec autant de conscience que de science et à la culture physique qui m'avait « conservé ».

Le vilain accident

Voici les faits : Le 21 janvier 1946, je fus tamponné par un camion, puis, transporté, la jambe cassée, dans une voiture d'ambulance à l'Hôpital Papayouannou, où la radiographie révéla une fracture multiple du tibia et du péroné avec plaie ouverte. Toute la lyre...

Etant donné mon âge respectable : 64 ans, les aragures — à mon insu, il va de soi — hochèrent dubitativement la tête. Comme me l'avoua plus tard un des internes, il y avait, statistiques en mains, quatre-vingt-dix chances sur cent que des complications survinssent : congestion passive, embolie, gangrène ou une douzaine d'autres gentillesses.

Rien de tout cela ne se produisit parce que, physiologiquement, je n'avais pas — à commencer par mes artères — l'âge de mon état civil... Grâce à l'hygiène et à la culture physique de toute évidence. Mais l'homme est un animal borné et ingrat à la fois. A ce temps-là, je me grommelai souvent à moi-même sur mon lit de douleur : « C'était bien la peine de prendre tant soin de mon corps !... » La fièvre aidant sans doute, je reprochais à la culture physique de n'avoir pas mis mes os à même de résister au choc d'un camion de plusieurs tonnes.

La fièvre ne s'éternisa pas. Mon état général redevenait vite excellent et le resta durant les longs mois de mon hospitalisation.

Cependant je souffrais beaucoup les premières semaines. Les nuits en particulier. Elles me semblaient interminables. En me réveillant d'un sommeil douloureusement retardé je me désolais à constater qu'il n'avait pas duré plus d'une dizaine de minutes.

Par ailleurs le Dr. Ch. Edouard, un ami d'enfance m'écrivait le 16 mars avec juste raison :

« Le plus pénible de ces affaires (des accidents de ce genre) c'est la souffrance physique qui entraîne des pressentiments pessimistes et un ralentissement de l'alimentation. »

Mais il ajoutait :

« J'espère que votre vitalité a maintenu l'appétit au point de la santé. »

L'âge ne dépend pas de l'état-civil

Son espoir, j'y insiste, avait d'autres sources qu'une cordiale sympathie. Il s'apparentait à l'optimisme du Dr. Margulies qui proclamait, lui, que j'étais doté d'une constitution de fer. Dans la lettre déjà citée, le Dr. Charles Edouard précisait en effet :

« Aucune infection n'est intervenue grâce au chirurgien, et la reconstruction est en train de se faire grâce à votre âge qui de loin n'atteint pas le nombre de vos années. Heureusement on ne vieillit pas à l'ancienneté. Il y a

« des jeunes de tout âge. La plus belle ambition d'un honnête homme du vingtième siècle, c'est de mourir jeune... mais le plus tard possible. Vous vous conformez à cet idéal où je vous précède avec mes soixante-quinze ans. »

Car mon ami, dont les cartes de visite portent non pas « médecin » mais « conseiller de santé », est un apôtre, qui prêche d'exemple, de l'hygiène et de la culture physique. Un an de séjour au camp de concentration de Drancy n'avait pas réussi à le diminuer, à le vieillir, si j'ose m'exprimer ainsi.

Malgré sa grande clientèle, il trouvait le temps de faire des conférences et d'écrire des articles sur les sujets qui sont chers aux culturistes.

Dans une seconde lettre, le 7 avril, il affirmait :

« Vos progrès ne sont pas miraculeux mais logiques des soins on peut le dire prodigés. Cette logique vous conduira, par la prudence non moins logique du chirurgien vers la restitution de vos mouvements et vers une jeunesse que le silence, les loisirs, l'alimentation les méditations auront remplacé « plus haut, parmi des années plus anciennes que précédemment. Il n'y a pas de sens interdit pour l'âge. Seules les années sont irréversibles. »

Quelle foi magnifique chez cet homme de soixante-quinze ans, foi basée sur sa propre expérience et la résistance à la vieillesse !... Or, de notoriété publique, la culture physique est l'une des armes principales de cette résistance.

Pour en revenir à mon cas, je dois préciser que la culture physique m'a été du plus grand secours, non pas seulement parce qu'elle m'avait assuré une réserve de forces avant l'épreuve, mais encore parce qu'elle m'a été d'une aide puissante pendant l'épreuve.

Evidemment, les deux premiers mois je dus rester quasi-immobile dans mon lit, la jambe blessée dressée sur une sorte de chevalet et un poids pendu à la cheville afin de provoquer l'élongation. Mais dès que je fus délivré de mon boulet de galérien et qu'il me fut permis de me mettre sur mon séant, je recommençai à faire chaque matin de la culture physique.

Un curieux malade

Il va de soi que je laissais en paix la jambe plâtrée, mais j'exécutais avec l'autre des mouvements de tout genre. Et des mouvements des bras, des flexions du torse, enfin et surtout de la gymnastique respiratoire.

J'avoue que je devins pour l'hôpital une sorte de bête curieuse. Soeurs, infirmières et patients venaient me contempler d'un air où l'ironie et le scepticisme l'emportaient sans doute sur l'admiration. « Passe encore de bâtir mais gesticuler à cet âge ! » semblaient penser ceux d'entre mes spectateurs qui avaient des lettres.

Soit dit à son honneur, mon chirurgien ne partageait pas cette manière de voir. Le Dr. Margulies est lui-même un fervent du sport comme de l'hygiène, et il m'encourageait à continuer.

Je fus d'ailleurs récompensé de mon initiative. Bien des misères en principe inhérentes à mon état me furent épargnées. En dépit de quatre mois passés sans pouvoir me retourner dans mon lit, je n'eus pas une escarce au bas du dos, et lorsqu'on me posa, pour la première fois, sur mes pieds je ne ressentis nul vertige. En outre, après six mois d'emprisonnement dans le plâtre, l'ankylose du genou se révéla des plus bénignes.

Certes, le mérite de ces résultats ne revient pas à la seule culture physique. Entrent aussi en ligne de compte la maîtrise du Dr. Margulies, le dévouement des soeurs... et de ma femme qui s'était installée à mon chevet pour ne plus le quitter. Mais il n'en reste pas moins

que, sans la culture physique, les-dits résultats eussent été exclus du possible.

Le 12 juin, je sortis de l'Hôpital, muni d'un plâtre de marche qui me montait jusqu'au haut de la cuisse... Vous concevez l'élegance de ma démarche. Moi, j'étais fort content de me déplacer sans béquilles, à l'aide d'une simple canne. Mais si je parvins vite à déambuler avec une certaine aisance, ce fut, l'on peut m'en croire, grâce aux bons muscles que je devais à ma chère culture.

Le 20 juillet on racourcit mon plâtre de marche, et je pus plier le genou. Dès lors je n'hésitai plus à partir pour la France. Le voyage me fut, lui aussi, facilité par mes muscles. Exemple : pour passer, à Port-Saïd, du quai au bateau transbordeur et de celui-ci au paquebot, mes biceps suppléèrent parfois à ma jambe cassée, au moyen d'une traction opportune. A Paris, je réussis à me véhiculer au long des couloirs et escaliers du Métro. A Plombières, je fis des promenades en forêt de trois kilomètres... C'est qu'en dépit de mon infirmité temporaire je me sentais, soit dit sans jeu de mots, d'aplomb, en pleine euphorie corporelle.

Une belle jeunesse

Il va de soi que je ne me contentais plus de gymnastique au lit. J'avais repris à quelques exceptions près — exceptions notoires cela s'entend bien — mes exercices d'antan. Et quel réconfort à constater que je n'avais rien perdu de ma souplesse, que, par exemple, allongé par terre je me renversais, les pieds sur les mains, avec autant d'aisance qu'avait mon accident. J'avais entendu tellement de gens m'avertir au cours de ces dernières années : « Vous savez, si quelque maladie vous oblige à cesser vos exercices, ne fût-ce que deux mois, crac, c'en sera fini... A votre âge, vous ne pourriez plus jamais vous remettre. »

L'âge, l'âge et ses funestes conséquences, quelle erreur enracinée dans l'esprit de mes contemporains ! Mais j'ai un exemple plus péremptoire encore que le mien à offrir pour la ridiculiser.

Mon vénérable ami le Dr. Charles Edouard était à son tour heurté par un véhicule le 2 août à Nice, juste au moment de partir en vacances...

Sa femme, peintre de talent et de plus douée d'un grand cœur et d'une vive intelligence, m'annonça ainsi la triste nouvelle dans une lettre, le 15 du même mois :

UNE VISITE AU GREFFIER DE LA LANGUE FRANÇAISE

Le professeur Charles Bruneau, élève et successeur du grand Ferdinand Brunot — l'auteur de la monumentale « histoire de la langue française » — est aujourd'hui l'un de nos meilleurs philologues.

Nous l'avons surpris à sa table de travail entre des piles d'ouvrages et de revues, épiluchant scrupuleusement la presse du jour et regrettant de manquer de temps car il y a chaque jour plus d'un millier de pages qui se publient et qu'il devrait lire.

« — Je n'ai trouvé, me dit-il, que deux fautes graves ce matin dans la presse « l'éclatement » du parti politique et le verbe « titrer » dans la phrase « notre confrère... » « titrait » en tête page ! »

Tout récemment un correspondant américain écrivait à la Sorbonne et commença sa lettre par « chère Sorbonne... » ce fut finalement vers le professeur Charles Bruneau qu'elle fut dirigée !

« Quant j'ai débuté à Evreux en 1906 dans une classe de 5ème A. et de 5ème B., j'ai pu me rendre compte dès mon premier contact avec les élèves que je ne savais rien de ce que je devais leur apprendre et que tout ce que j'avais appris en Sorbonne m'était à peu près inutile ! »

A cette époque, les bacheliers apprenaient par cœur chaque trimestre un millier de vers classiques français et de nombreuses pages de prose du 17ème siècle...

Aujourd'hui, l'enseignement supérieur ne peut pas se borner à l'enseignement des auteurs, car le professeur est un savant qui doit travailler au progrès de la science et former en même temps que des futurs professeurs, des chercheurs. Prévoyons donc des cours où la grammaire française constituera l'objet essentiel et en partant du latin classique, familier à la majorité des auditeurs, le professeur considérera les faits en latin vulgaire, en français ancien, en français moderne et en flamand et demandant à notre « office » l'équivalent du terme en français.

Il est regrettable que le « cinéma » se nomme « vues animées » au Canada et l'essence « gazoline » en Amérique; voilà pourquoi je suis persuadé que l'office de la langue française rendra service aux techniciens et aux savants qui ont quelque chose à inventer et pour

« Le choc a provoqué une fracture du col du fémur... Mon mari est aussi bien que possible; il a supporté héroïquement d'atroces souffrances, les chirurgiens n'ayant pas voulu l'endormir. Son état moral fait l'admiration de tous ses confrères, de même que sa résistance physique qui leur démontre leur erreur de n'avoir pas voulu l'endormir. L'âge seul les a guidés et non l'état individuel de sa santé. »

Tout de même, le col du fémur, j'étais quelque peu inquiet. Il y avait eu à l'hôpital, pendant mon séjour, un cas analogue. Le malheureux comptait 69 ans... Des complications s'étaient succédées; congestion passive, urémie... Bref il avait rendu le dernier soupir trois semaines plus tard. Mais c'était tout le contraire d'un culturiste.

Mes appréhensions, qui recusaient donc la logique, se révélèrent vaines.

A un peu plus d'un mois de là, lors de la visite que je lui rendis, le Dr. Charles Edouard était assis frais et rose dans son lit, ce lit d'où il donnait des consultations et où il écrivait des articles. Ses médecins, qui avaient d'abord parlé de cent jours d'attente, l'autorisaient à se tenir debout depuis le cinquantième jour.

Nous nous donnâmes l'accolade avec une joie qui se nuancait de triomphe. Dame, pour des vieillards accidentés, nous faisons bonne figure ! Ses trois-quart de siècle se cachaient sous une apparence de quinquagénaire bien conservé et, fausse modestie à part, je ne pensais pas que mes soixante-cinq ans présageaient une très prochaine décrépitude.

Mon ami fulmina d'ailleurs contre le préjugé de l'âge si répandu non seulement chez les profanes, mais, hélas ! aussi chez les médecins. Ceux-ci ont tout à fait tort de lui accorder tant d'importance dans le traitement. « Il y a des jeunes de tout âge », me réaffirma Charles Edouard.

Et il enchaîna en m'expliquant que l'accident est au corps ce que l'examen est à l'esprit. Lors d'un accident, nous nous rendons compte de l'état de notre organisme... et nous recueillons les fruits de notre sagesse, de notre application.

J'ajouterai qu'à en juger par mon expérience et celle de mon ami l'accident est aussi une épreuve pour le moral, et que la résistance vigoureuse de l'organisme aide bel et bien à maintenir le moral... Tenez, en ce qui me concerne, lorsque pour une remise en place de mes os on me transférait du « chariot » au « billard », le fait que je pouvais décliner l'aide des infirmières et prendre la position voulue à la force des biceps me donnait de la force des biceps, me donnait du cran. Ce cran, ce réconfort, je le devais non moins la confiance que m'inspirait mon chirurgien, à sa gentillesse. La gentillesse était aussi impuisable chez ses assistants et assistants. Il n'est pas jusqu'à la compagnie qui m'a indemnisé, la « National Insurance Co. », qui n'ait fait preuve à mon égard d'une correction méritant d'être louée.

G. BERTHEY.

PALAIS D'EL AINI

L'expression « Palais El Aini » (Kasr El Aini) évoque en notre souvenir la dénomination du vieil hôpital situé sur la petite branche du Nil, à l'est de l'Îlot de Rodah. La population du Caire — les gens d'esprit surtout — s'agrémentait au commencement de ce siècle, à tourner en dérision cette institution qui, toutefois, rendit en son temps d'éminents services.

On l'appelait souvent « la bouche de Kasr El Aini » et l'on se plaisait à dire : « celui qui y entre est perdu et celui qui en sort revient » (illi yekholha mawkoud, willi yekhrog minha mawkoud.)

ORIGINE DU PALAIS

Cependant, Kasr El Aini n'était pas, lors de sa construction, un hôpital ou une école de médecine. Ce fut un palais érigé pour l'habitation de son fondateur. Puis il devint un hôtel où l'on recevait les Rois et les Princes, surtout sous les Mamelouks, qui y donnaient des fêtes officielles, se distinguant par la richesse et l'éclat. Plus tard à l'Expédition de Bonaparte, ce palais fut transformé en hôpital militaire, pour devenir ensuite une école de médecine à laquelle fut rattaché un hôpital civil.

BIOGRAPHIE D'EL AINI

La biographie de son fondateur, « El Aini », serait intéressante à reproduire, car elle jette la lumière sur l'origine de ce Palais et ses transformations successives.

Ahmed Ibn Abdel Rahime Ibn Mahmoud était descendant d'un éminent savant du rite hanafite, appelé El Badr. Il fut surnommé « El Aini » parce que sa famille était originaire d'El Aina. Vers 850 de l'Hégire (1450 de l'ère chrétienne), il fut, du vivant de son père, élevé à la Cour du Prince Hochkadam, dont il était le pupille. Quand ce Prince monta sur le trône d'Egypte, il conféra à « El Aini » un haut grade militaire, lui octroya de vastes domaines et le fit habiter à la montagne de la Citadelle. Cette dernière faveur n'était alors accordée qu'aux Princes de sang royal. Comblé d'honneurs par le Sultan, El Aini acquit un pouvoir très étendu ; il était consulté pour toute nomination ou révocation de fonctionnaires et son avis jouissait d'une grande considération.

CARACTERE D'EL AINI

Malgré le rang élevé qu'il occupait, El Aini avait un caractère aimable, une voix douce, une intelligence vive et un bon sens irréprochable. Il réservait le meilleur accueil à ceux qui venaient lui soumettre leurs doléances et il les renvoyait toujours satisfaits. Les savants et hommes de lettres jouissaient toujours de sa généreuse sollicitude. Mais sa munificence, digne des Rois et des Mamelouks, se manifesta surtout lorsqu'il partit en pèlerinage à La Mecque, avec sa grand-mère Khaouand Al Koubra

Un Peu d'Histoire

Vieux Palais de notre Capitale

par le Dr. ALFRED YALLOUZ

GRANDEUR ET DECADENCE

Sous El Malek El Zaher, il fut promu Amirôkhour (grand écuyer), puis Amir El Maglis (Prince du Conseil) sous Toumerbourgha. Mais il fut disgracié par El Malek El Achraf, qui, dès son avènement au trône, confisqua une partie de ses biens et le soumit à de dures humiliations. Mais El Achraf lui pardonna plus tard, et, saisissant l'occasion de la circoncision de ses enfants, il lui restitua ses biens et lui octroya une somme d'argent pour l'aider à reconstruire la maison de son grand-père. Grâce à sa bonne foi et à sa noble descendance, El Aini continua depuis lors à jour de la confiance du Sultan qui ne lui refusa aucune faveur.

CONSTRUCTION DE SON PALAIS

En 891 de l'Hégire (1482) il procéda à l'achèvement de la construction située en face de l'École de

son grand-père et l'aménagea pour l'habitation de son fils, Mohamed, qui devait prendre en mariage la fille de l'Emir Lachine, Prince du Conseil. Mais sur l'avis du Sultan, El Aini y renonça, en raison de son coût élevé. C'est son fils qui en reprit l'édification après sa mort.

Signalons que Lachine, beau-père de Mohamed Ibn Ahmed El Aini, possédait à l'Ezbékéh un vaste Palais où les malheureux de la ville et les étrangers de passage, trouvaient un asile et une table d'hôte où ils étaient accueillis à tout moment, avec la plus bienveillante hospitalité.

DERNIERS JOURS D'EL AINI

El Aini vécut un certain temps au Caire, dans l'opulence. Puis il se rendit à La Mecque où il résida définitivement, après avoir échangé une partie de ses biens contre l'École El Mouzahhida, située dans l'enceinte de la Sainte-Masquée. Là, il construisit une autre école pour l'enseignement de la philosophie islamique, sous la direction du Juge des Juges (Cadi El Sodah) Aboul Séoud Ibn Zahira. Ses derniers six mois de sa vie furent marqués par la maladie, le pillage de sa maison et la confiscation de ses biens, lors d'une insurrection à La Mecque. S'étant réfugié à Médine, il y décéda pieusement en 908 de l'Hégire (1502).

Dr. A. YALLOUZ.



— Des chaussures comment ? — Noires avec crêpe... c'est pour un deuil !

Sourires de Paris

Un article inédit de Suzanne NORMAND

De temps en temps, en marge de manifestations spectaculaires, Paris nous propose de petites aventures, fugitives et brillantes, où se mesure, selon les jours, son ardeur à créer du nouveau, ou au contraire à honorer les fragiles et durables trésors que le passé nous a légués.

Cette période de l'année, où l'hiver s'achève dans la lassitude, et où le printemps ne fleurit pas encore, semble propice à ces sourires d'été-saisons, car ce sont bien là des sourires, nés un matin sur les bords de la Seine, et que le prochain vent emporte avant d'en ramener d'autres. Actualités de Paris, et surtout dirons-nous, présence de Paris, ce qui signifie davantage et comporte plus de prolongements.

L'un de ces sourires nous fut ces jours derniers offert sur la rive gauche, par une jeune librairie qui fait face au provincial clocher de Saint Germain des Prés. Toute claire et moderne, dans un quartier où les plus anciens éditeurs de la Capitale ont vénérable pignon sur rue, la boutique est spécialisée dans les éditions de luxe, et ce jour-là, rompt avec une tradition qui veut que celles-ci se suffisent à elles-mêmes c'étaient des poupées qui présentaient les livres.

L'art de la poupée, pour n'être point un art aussi insignifiant que celui du Grand papier, a cependant en France ses lettres de noblesse. Des lors on peut imaginer avec quelle grâce la poésie et la littérature s'accordent à ce menu peuple frivole, surgi sur les rayons austères.

A ce vernissage d'un nouveau genre, un bon demi-millier de curieux s'écrasaient devant ces petits personnages, qu'un conservateur de musée, fort savant, présentait sous le nom de Poupées historiques et imaginaires.

Le même semaine, sur l'autre rive, dans le quartier auguste des Galeries de peinture et des marchands de tableaux un antiquaire présentait, avant qu'elle ne fût dispersée à l'Hôtel Drouot, une collection de montres anciennes, d'un genre destiné à des vacances sensationnelles.

Montres d'or émailées de fleurs, de scènes champêtres ou galantes, de paysages en miniature aux brillants coloris, sextants précieuses, châtelines d'or, pendulettes, croix de cristal enfermant un mouvement parfait d'horlogerie... Montres de carrosses à sonnerie et à réveil, dans un étui de galuchat et d'argent et ciselés d'une scène « ayant pour sujet la mort d'Adonis ». Les belles dames du XVIIIème siècle les suspendaient dans leur berline de voyage et y calculaient distraitemment le temps du trajet et celui des relais. Montres secrètes, où le boîtier ouvert découvrait le portrait intact d'un visage qui fut de chair, très aimé, et que l'on portait sur son cœur.

Ici, les heures sont reléguées sur l'autre face de la montre, et l'on peut croire à la royauté inutile d'un bijou. Ici, au contraire, elles tournent au centre d'un paysage, où les anges les frappent sur deux clochettes. Et deux siècles plus tard, on expliquerait aux curieux émerveillés : « Au premier plan, une lavandière bat du linge, au pied d'une roue de moulin, animée par l'eau d'une cascade... »

Heureux temps, celui où l'on possédait une montre, non pour y chercher l'heure, mais pour l'oublier !

Suzanne NORMAND.

PETITES ANNONCES

Les membres de l'Association Egypte-Europe abonnés au journal, sont avisés qu'ils ont droit à des petites annonces gratuites.

A VENDRE, Buick (modèle 1938), en parfait état à L.E. 350. S'adresser à l'Ag. « Buick », Rue Kasr El Nil.

ON DEMANDE bon traducteur français-arabe ayant notion de comptabilité et travaux de Bureau. Ecrire : P.O.B. 755, Le Caire.

EWART MEMORIAL HALL
(AMERICAN UNIVERSITY)
10, Sh. Sultan Hussein — Le Caire

CESOI R

L'Association Egypte-Europe

ORGANISE

Un Grand Concert de Gala

ANGELICA TUCCARI
(soprano)

Le programme comprend des morceaux de :
HAYDN, MOZART, ROSSINI, DONIZZETTI,
DE FALLA, RAVEL, ETC.

Location chez PAPA ZIAN, 9, Rue Adly Pacha
et à l'Association Egypte-Europe, 5, Rue Kasr El Nil.

Les Arts

Les MISERES de L'ORCHESTRE

LE DÉCHU par ENRICO TERNI

Dans tous les orchestres il y a un déchu. C'est un souffre-douleur, généralement un homme mûr, et harcelé par son entourage de jeunes. Presque toujours un « souffleur », car cette attribution se prête davantage au ridicule : l'homme grisonnant et chauve, les joues enflées sur l'embouchure d'un cor ou d'un trombone n'a rien de mythologique et ne rappelle guère le légendaire Triton, fils de Poséidon, soufflant dans sa redoutable conque. Le déchu soufflé dans un vieux, très vieux cuivre, et en soufflant, salive abondamment; il est forcé, durant les pauses, de renverser son instrument pour le vider du dangereux liquide qui produit les couacs sinistres. Il n'est pas chef de pupitre car, à l'âge mur, ses dents ne supportent plus la pression exigée par les sons ascendants d'un premier cor. C'est un obscur qui donne timidement les notes d'harmonie, pas toujours très justes.

C'est surtout aux répétitions que son cruel entourage manifeste, par un sourd grondement collectif, sa raillerie après la fausse note. Mais le déchu est imperturbable, car il a besoin de ses cent francs par jour. J'ai connu le déchu de l'orchestre symphonique de T... soixante-cinq ans, petit, ventru, quatrième cor. Placé assez loin du chef, il essayait stoïquement toute sorte d'avanies de la part de ses voisins, les trombones et les bassons. Des claques sur sa pauvre tête pelée, des coups de pied sournois sur les tibias; parfois, une secousse à son pupitre faisait dégringoler sa partition dans les profondeurs de la fosse orchestrale. On voyait alors sa pauvre tête disparaître et ses mains far-

rouiller sous les chaises. Suprême humiliation : la jeune et jolie harpiste réprimait un éclat de rire. Souvent, après ces disparitions fortuites, l'idiot « entrainé » en retard; et alors à toutes ses tortures s'ajoutait l'attribution du chef. Le plus acharné de ses persécuteurs était le premier hautbois, un grand maigre au teint bilieux, au rire méchant. « ...tant les extrêmes, il croyonnait de fausses indications sur la partie du déchu trois « F » à la place de trois « P ». Cela faisait éclater son pauvre cor en des sons violents et incongrus au beau milieu d'un pathétique pianissimo. Et c'était la huée.

L'orchestre est un petit monde : il comprend un souverain, une population divisée en classes, des privilégiés, des moyens et des gueux. Le premier violon soliste, la première flûte, le premier violoncelle, le premier hautbois représentent la noblesse dirigeante; les altos, les seconds violons, les timbaliers sont le peuple laborieux; la troisième trompette, le quatrième cor, surtout, s'ils ne sont pas bien forts sont les gueux. C'est là que se recrute le souffre-douleur, le déchu. Dans ces classes, des partis, des amitiés et des haines, tout comme au dehors, dans la grande ville.

Notre déchu s'appelait Scordato (discord). Je me trouvais un jour, seul spectateur dans l'obscurité de la salle, attendant la fin d'une longue répétition. Scordato était assis près de moi. Le dernier morceau n'ayant pas de partie de quatrième cor, il s'offrait le luxe d'écouter. De sa grosse tête, il battait la mesure et, tel un auditeur compétent et difficile, il donnait tantôt des si-

gnements d'approbation, tantôt d'impatience et de colère. Mayant reconnu, il me dit en m'indiquant le chef-d'orchestre : « Vous qui êtes son ami, dites-lui de ne pas tant forcer les nuances ! c'est du classique, nom de Dieu ! — Quel toupet, me disais-je ? Scordato qui donne des conseils; et, très froidement : « Vous trouvez ? »

— Eh oui, je trouve. Ces jeunes manquent de style. Furtwangler, Bruno Walter, Toscanini, Lamoureux, avec lesquels j'ai travaillé, n'auraient pas créé ces contrastes, ici. — Et en qualité de quoi, avez-vous « travaillé » ? dis-je méchamment. — De premier cor, monsieur ! j'étais soliste et virtuose. Tenez, lisez. — Il sortit de son portefeuille et me tendit des papiers fripés et jaunis que je parcourais, ahuri : « Je certifie que le Prof. Scordato... pendant dix ans... premier cor... un maître de cet instrument... Vingt concerts symphoniques... instrumentiste remarquable... le meilleur cor que j'aie eu sous ma direction... Bruno Walter... Lamoureux... etc.

— Et voilà ! ajouta-t-il; mes incisives bougeaient; ça n'allait plus; je passais second cor, puis quatrième...

J'étais abasourdi, ému. — Ces jeunes-gens sont bien méchants envers vous, dis-je. — Des gosses — dit-il — je l'ai été, aussi, envers les vieux. Il y avait chez Lamoureux un vieux contrebassiste; nous mettions de la poudre de savon dans les crins de son archet; au lieu de sonner, ça pétait...

A la sortie, je pris, sous le bras, mon ami le chef-d'orchestre. — On est bien méchant envers ton quatrième cor — lui dis-je — cruel, même ! — Dieu, ce qu'il joue faux ! dit-il, avec humeur. — Mais sais-tu qu'il a été un des meilleurs cors d'Europe ? — Tout de même, je veillerai à ça... — Une bonne répétition — dis-je encore. Mais tu dramatises trop le finale de la septième; il ne faut pas oublier que c'est du classique, du plus pur et équilibré classique ! Tu trouves ? en effet, tu as peut-être raison, dit-il.

Et je pensai tristement : ça n'est pas moi qui trouve et qui ai raison; c'est le déchu, le gueux de l'orchestre.

Enrico TERNI.

Les Sciences

Pionnier des mathématiques et de l'Astronomie

IL Y A 200 ANS NAISSAIT PIERRE-SIMON LAPLACE

Un article inédit de René Sudre

Le 23 mars on a célébré à Beaumont-en-Auge, petit bourg de Basse-Normandie, le bicentenaire de naissance du grand mathématicien français Laplace. L'Académie des sciences avait accepté de patronner cette manifestation puisque Laplace fut pendant cinquante-quatre ans un de ses membres les plus illustres. L'Académie française était aussi représentée. Laplace ayant été élu membre de cette troisième classe de l'Institut dès le début de la Restauration. Le gouvernement lui-même s'était associé à la commémoration d'un homme public qui, malgré son inconstance politique, joua un rôle bienfaisant dans une période troublée de l'histoire de France. Quoiqu'il en soit c'est le prestige universel de l'homme de science qui a surtout été évoqué au cours des cérémonies.

Laplace qui fut fait plus tard

comte et marquis, était le fils d'un simple paysan. Son intelligence remarquable lui valut de recevoir l'instruction complète au Collège bénédictin de Beaumont puis d'être envoyé à Paris où d'Alembert s'intéressa à lui à cause de ses étonnantes facultés mathématiques, et



Pierre-Simon LAPLACE

vires d'un traité de Mécanique céleste. Cette *Exposition*, publiée en 1798, est une tentative de faire comprendre sans mathématiques à tout le monde, à l'aide d'un style d'une noble clarté, les mouvements des astres et l'architecture du ciel. Il montre comment ces mouvements qui restèrent incompréhensibles aux Anciens, dérivent d'une seule formule, celle de l'attraction des masses en fonction inverse du carré de la distance. Il explique la formation du système solaire par une « nébuleuse primitive » d'une immense étendue environnant le soleil comme une atmosphère et qui s'est condensée au cours du temps en globes matériels animés du même mouvement rotatoire. Malgré les nombreuses critiques qui lui ont été faites, Henri Poincaré écrivait il y a quarante ans qu'elle était encore debout parce qu'elle rendait le mieux compte des faits. En réalité elle subsistait parce qu'on ne trouvait rien de mieux à mettre à sa place. Aujourd'hui il y a l'hypothèse des marées dues au frottement de deux étoiles, émise par Jeans, et tout récemment l'hypothèse de Weizsacker qui revient un peu à la conjecture de Laplace, d'une masse gazeuse enveloppant le soleil, mais où les condensations proviendraient de mouvements tourbillonnaires de sens différents. Ainsi s'expliqueraient les discordances de rotation qu'on opposait à l'hypothèse laplacienne.

Le Traité de Mécanique céleste est une œuvre monumentale en cinq volumes où Laplace y a ajouté ses propres travaux aux connaissances de l'époque; elle embrasse tout le domaine mathématique de l'attraction universelle. C'est dire qu'elle touche aussi à la physique et qu'on y trouve par exemple des travaux sur les forces capillaires. On sait d'ailleurs que Laplace a fait des recherches de physique sur la chaleur. L'électricité et la lumière. Il collabora avec Lavoisier. Il s'intéressa également aux recherches géodésiques qui pouvaient l'aider à définir la figure de la terre.

A partir de 1795, Laplace avait retrouvé la considération et les honneurs dus à son génie. Il fut avec Lagrange le premier géomètre à enseigner à l'Ecole normale à siéger au Bureau des Longitudes et à l'Institut. Il avait été professeur de Bonaparte à l'Ecole militaire. Au lendemain de son coup d'Etat, celui-ci le nomma ministre de l'intérieur. Mais Laplace ne conserva pas longtemps ses fonctions; il abandonna vite son portefeuille pour entrer au Sénat dont il devint président moins d'un an. Il fut grand officier de la Légion d'honneur à la fondation de l'ordre et comte de l'Empire en 1808. Sa femme fut nommée dame d'honneur de la princesse Elisa. Malgré ces belles faveurs du régime impérial, Laplace vota la déchéance de Napoléon en 1814. Dès lors il reçut les attentions les plus flatteuses de la royauté; il fut créé pair de France puis marquis et reçut le grand cordon de la Légion d'honneur des mains de Louis XVIII. Consolons-nous en pensant qu'il méritait pour une œuvre d'un grand ordre incomparable, et qui l'a rendu vraiment immortel.

Au fond il n'était pas fait pour la politique. Son véritable domaine était le cercle étroit de l'étude de la famille et de l'amitié. Les réunions qu'il tenait dans sa maison d'Arcueil près de Paris, sont restées célèbres. La *Société d'Arcueil* réunissait autour de lui des savants tels que Berthollet, Chaptal, Humboldt, de Candolle, Thénard, Gay-Lussac, Malus, Arago, Biot, Dulong, Poisson, etc. Elle a publié trois volumes de mémoires. En outre Laplace était bon accueillant aux jeunes. Son premier geste charitable fut de faire porter un secours à la veuve de Raily qui était dans la misère. Comme l'a écrit un de ses biographes « rien de ce qui pouvait servir à éclairer, à unir, à civiliser les hommes ne lui restait indifférent. » Il mourut le 5 mars 1827, exactement cent ans après l'homme qui fut l'objet de son culte scientifique, Isaac Newton. Leurs deux noms sont inséparables.

René SUDRE.

Les Fouilles Archéologiques

en Afghanistan

Un article inédit de Daniel Schlemberger

L'archéologie antique de l'Afghanistan est essentiellement une archéologie bouddhique. Le bouddhisme, né dans ce monde fermé qu'est le sous-continent indien, ne pouvait s'en évader pour gagner les champs d'action les plus vastes du continent asiatique que par les montagnes afghanes. C'est ce qu'il a fait au début de l'ère chrétienne, en un temps où un grand Empire, celui des Kouchans, — dont les souverains venaient de se convertir à la foi nouvelle — réunissait sous une seule domination l'Inde du Nord-Ouest déjà bouddhique et l'Asie Centrale encore païenne. Toutes les ruines antiques qui subsistent en Afghanistan sont les témoins de cette grande époque de l'expansion bouddhique qui a imprimé à ce pays une empreinte monumentale aussi profonde et aussi durable que celle dont l'époque romaine a marqué l'Europe Occidentale. Ce sont ces ruines que l'on connaît dans la deuxième partie du XIX^e siècle, quelques hardis voyageurs européens qui furent les pionniers de l'archéologie afghane. C'est à leur étude que se consacra la Délégation Archéologique Française. Lorsque l'Afghanistan, sorti en 1922 d'un long et rigoureux isolement, eût confié l'exploration des

restes de fresques qui subsistent encore sur les parois et sur les voutes de leurs niches.

Au palier moyen, M. Hackin s'attaqua, à partir de 1936, à la ville royale, ou supposée telle, de Kapica, l'actuelle Bagram Kohistan, près de Charikar, et aux fondations pieuses des environs. Ces dernières fournirent de nouvelles mines d'art reli-



Tête de stuc provenant de Hedda

gieux bouddhique. Qu'il me suffise d'évoquer le monastère de Shotarak, fouillé peu avant la guerre par M. J. Meunier, et qui livra une nouvelle série de bas-relief en schiste. Mais surtout M. Hackin fit dans la ville royale une découverte extraordinaire, celle d'un véritable dépôt de bibelots d'objets d'art.

A côté de la production locale, cette trouvaille nous révèle soudain des arts d'importation. A côté de l'art religieux, elle nous fournit les éléments luxueux du cadre de la vie profane des grands : tissus musulmans de l'Egypte, soieries byzantines, pièces d'orfèvrerie sassanide. C'est l'horizon de toute l'Asie ! Car on a trouvé la tête-méte, dans deux chambres, des objets de l'art classique gréco-romain, de la Chine, et de la Méditerranée : plaquettes d'ivoire importées de cette Inde Centrale où le bouddhisme était venu, et qui ressuscitent pour nous une branche de l'art indien antique qu'on pouvait croire à jamais perdue; vases provenant de cette Chine que le bouddhisme atteignait déjà par la route de la soie, route que ces objets ont dû suivre en sens inverse; enfin une collection variée d'objets de l'art classique gréco-romain, parmi lesquels il faut mentionner particulièrement une admirable série de médaillons de plâtre sculptés; des bronzes gréco-égyptiens; des verres à décor moulé ou peint, dont l'un figure une scène de l'Iliade.

Aucune découverte ne pouvait illustrer de façon plus saisissante le rôle de carrefour de l'Asie qu'a joué l'Afghanistan antique.

Lorsque en 1946 l'auteur de ces lignes fut chargé par le Gouvernement français de reprendre l'œuvre de la Délégation Archéologique — doublement interrompue, pendant la guerre, par la disparition de M. Hackin mort en 1941 pour la cause de la liberté, puis par l'arrêt des travaux de M. Ghirshman en 1943 — la première question qu'il se posa fut celle de savoir s'il n'était pas possible de trouver en Afghanistan des vestiges archéologiques autres que bouddhiques. Sans espérer qu'Alexandre, ce météore, eût laissé des traces matérielles de son passage en Afghanistan, il était raisonnable de chercher après lui

celles de ses successeurs séleucides, bactriens, parthes, et saces, avant lui celles de ses prédécesseurs achéménides, enfin avant tous vestiges de l'époque historique, ceux d'une longue préhistoire d'importance capitale. Deux tentatives avaient déjà été faites dans ce sens : l'une à Bacres par M. Foucher d'1922 à 1925, l'autre au Séistan en 1930 par M. Hackin assisté de M. Ghirshman. Les résultats en avaient été très pauvres. Cinq mois de fouilles à Bacres, sous ma direction en 1947 ne produisirent rien de plus encourageant : cette campagne servit surtout à montrer que ce site célèbre est partout recouvert d'une très forte épaisseur de débris islamiques et qu'en bien des points, sinon en tous, ces couches reposent directement sur le sol vierge. La Bacres antique reste à trouver. Au printemps 1948 la prospection en surface d'une série de tertres de la Bacrienne, sous la direction de M. Marc Le Berre, a donné un résultat analogue : les couches antiques, si elles existent, sont dissimulées sous de puissantes couches musulmanes partout présentes.

Cependant, si notre espoir de découvertes antérieures à la période bouddhique ne fut pas rempli, deux importantes trouvailles fortuites d'antiquités remontant à cette période vinrent offrir une matière intéressante à notre activité. La première, faite en mai 1947 à Mir Zakhah dans la province de Gardéz, est celle d'un très riche trésor monétaire. Ce sont des monnaies indo-grecques et indiennes, principalement d'argent, échelonnées du II^e siècle avant notre ère jusque



Statuette d'ivoire de Bégran

vers le milieu du III^e siècle après notre ère, qui est le moment où le trésor a dû être enfoui. Grâce à une intervention rapide et habile du Gouvernement afghan 9,600 monnaies de ce trésor purent être soustraites à la dispersion et ont été mises au Musée de Kabul. En juin 1948, la Délégation Archéologique fut autorisée à travailler dans cette région difficile d'accès; l'emplacement de la trouvaille fut fouillé, sous la direction de M. Le Berre, et 400 nouvelles monnaies furent recueillies.

La seconde découverte fut celle d'un monastère bouddhique à Kam Bacca, non loin de la célèbre passe du Khyber. La fouille de ce site, faite en mars 1948 par M. Le Berre, a mis à jour un petit monastère très semblable à ceux des environs de Taxila et a livré des restes de sculptures en stuc et en schiste, strictement apparentées à celles de Hedda.

La fouille d'un site islamique proche de Qala - i - Bost sur l'Hilmend (Région de Qandahar) est prévue pour le printemps de 1949.

Daniel SCHLEMBERGER, directeur de la Délégation Archéologique Française en Afghanistan.

BEETHOVEN EN IMAGES

Si fuyante, la musique, comment la traduire en images ? N'est-elle pas l'insaisissable ?

La grande artiste qu'est Mme André de Groot de Soboska, peintre bien connue et disciple de Maurice Denis et de Georges Desvallières, vient de réaliser pour l'illustration

musical, en particulier, à Caracas, en croquant en plein jeu des danseuses de ballet russe.

En s'attaquant aux « Symphonies », Mme de Groot abordait la musique pure et n'avait plus le soutien de la grâce du geste. Les trois motifs plus petits, qui

d'un volume consacré aux « Neuf Symphonies de Beethoven » et qui vient de paraître aux Editions Eides, une vingtaine de dessins à la plume qui sont la traduction, en lignes rythmiques, du mouvement même de la musique.

L'expérience réussie à cette occasion est très intéressante. Mme de Groot est particulièrement sensible à la musique, bien qu'elle n'en connaisse que très peu, affirme-t-elle, la technique. Il lui suffit d'entendre de la belle musique pour qu'au bout du crayon lui viennent des traits exprimant cette musique. C'est d'abord quelque chose de vague, puis le dessin se précise et donne un sujet.

Mme de Groot n'en était pas à son premier essai, lorsqu'elle a accepté d'illustrer le commentaire des « Neuf Symphonies ». Elle a eu l'occasion de traduire le mouvement

doivent servir de culs de lampe à la fin des chapitres, sont admirables de mouvement. Celui du haut doit servir à conclure l'étude consacrée à la Septième. Cette symphonie comme on le sait, a été baptisée par Wagner « l'apothéose de la danse ». D'où cette danseuse au mouvement exalté.

Au bas, à droite, figurent deux motifs qui illustrent les deux derniers mouvements de la « Première Symphonie » : le Trio du Menuet, tout horizontal, si l'on peut dire, que figurent ces trois danseuses sur un même plan, conduites par un Beethoven qui violonne avec véhémence. Pour la Ronde finale, il n'est pas difficile de noter le mouvement jeune et exultant dont elle est animée.

On le voit, la musique — même fuyante — peut être traduite en images...

LA PEINTURE

LES PEINTRES témoins de leur temps

Notre époque sera décidément l'une des plus curieuses dans le domaine des arts, car jamais on n'a essayé comme maintenant d'intégrer la peinture aux autres activités humaines. Un comité s'est formé récemment, dans le but d'attirer l'attention des peintres sur le travail des ouvriers dans les usines, pensant ainsi intéresser en même temps des directeurs d'usines aux manifestations artistiques et créer une étroite coopération entre l'art et l'industrie. Le thème est simple: des peintres feront en groupe des visites dans les usines de la région parisienne, ils y observeront des scènes dont le côté esthétique est susceptible de les séduire et auront la faculté de venir planter leur chevalet pour exécuter une œuvre dont le contact avec le réel leur permettra de contrôler leurs moyens et leurs dons. C'est Jean Casou qui accepte la présidence du comité, assisté de MM. Yvon Bizardet, Chamson, Cognat, et c'est à ce comité qu'il appartient de prendre des initiatives. Une exposition doit bien entendu marquer les premiers résultats de ces travaux, elle aura pour thème : « L'ouvrier et son travail » et aura lieu dans un gran-

de salle parisienne. Le retour au sujet noble, le retour à l'homme sera pour les peintres un véritable renouveau, chacun d'eux conservant ses moyens d'expression propres. Dans une quinzaine de jours commenceront les visites d'usines prévues dans la région parisienne en accord avec les organisations patronales et les organisations ouvrières. L'exposition aura lieu en septembre et M. Jaime Torres-Bodet, directeur de l'UNESCO, a l'intention de faire bénéficier cette exposition des visites de tous les délégués du monde entier qui seront présents à Paris à ce moment-là.

Aussitôt après l'exposition parisienne destinée principalement aux amateurs d'art, les tableaux seront transportés à Saint-Denis afin d'être montrés aux ouvriers, puis dans les principales villes de France et vraisemblablement ensuite en Amérique du Sud.

Les plus grands noms de la peinture française, de Léger à Chagall de Gromaire à Dufy, ont accepté de collaborer à cette œuvre et l'exposition qui en résultera comptera parmi les plus sensationnelles de la saison de Paris.

Bronze égyptien : Héraclès-Sérapis

vestiges antiques du pays à cet organisme.

Ces ruines se répartissent tout au long de la route qu'a suivie, à travers l'Indoukouch, l'expansion bouddhique vers le nord, route qui comporte trois palmiers monastères de Hedda, au voisinage immédiat de Djelalabad, avaient déjà livré beaucoup de richesses aux explorateurs du XIX^e siècle. La Délégation Archéologique y fit encore des fouilles étonnamment fructueuses. Les chapelles de ces couvents étaient ornées de vastes compositions — généralement très périssables, car elles étaient modelées en terre — mais dont certaines parties, notamment les têtes, étaient sculptées dans le stuc. Les fouilles françaises y recueillirent des milliers de têtes de stuc; Bouddhas serins et démons grimaçants, Bodhisattvas enturbannés et soldats casqués de l'armée du Mal, ascètes et moines aux crânes rasés, donateurs de provenances ethniques variées, reconnaissables à leurs coiffures.

Au palier supérieur de la route, Bamlyan était connu seulement par les récits et les croquis de quelques voyageurs du XIX^e siècle. De 1928 à 1930, M. Hackin se consacra à l'exploration des nombreuses cellules et grottes qui se creusent dans la falaise de part et d'autre des grands Bouddhas; des restes de manuscrits sanscrits y furent découverts. Mais surtout il se livra à une étude détaillée des deux statues colossales et des importants

COMMERCIAL BANK OF EGYPT

Société Anonyme Égyptienne
FONDÉE EN 1920

Capital L.E. 1.200.000
Réserves L.E. 181.151.489

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE

SERVICE SPECIAL D'ETUDES ET D'INFORMATIONS FINANCIÈRES

Siège Social : ALEXANDRIE
3-5 Rue Adib — B.P. 618
Tél. 21847/24598
R.C. 3184

Siège du Caire :
3, R. Chawarbi Pacha — B.P. 1533
Tél. 58554/70981/40300
R.C. 61981

Chronique financière

DEUX IMPORTANTS FACTEURS : LA SIGNATURE DE L'ACCORD FINANCIER EN EGYPTE ET LE PACTE DE L'ATLANTIQUE. --- L'INCLUSION DANS L'ACCORD FINANCIER DE QUESTIONS COMMERCIALES --- L'ACCROISSEMENT INQUIETANT DE NOS AVOIRS STERLING RELEVÉ DANS LE RAPPORT DE LA NATIONAL BANK OF GYPT --- LES SOMMES DEBLOQUEES ATTEignent 90 MILLIONS --- CINQ MILLIONS DE DOLLARS DES ETATS - UNIS CONTRE DE STERLING --- ECONOMIE GENERALE DE L'ACCORD --- PRECAUTIONS A PRENDRE --- QUALIFICATION EXACTE --- VAGUES PRETEXTES --- LES DROITS IMPREScriptIBLES DE L'EGYPTE --- LE PACTE DE L'ATLANTIQUE --- BILAN DE L'ECONOMIE BRITANNIQUE : LIVRE BLANC --- NOS MARCHES.

Deux importants facteurs sont à signaler cette semaine, l'un sur le plan local et l'autre sur le plan international : Le premier c'est la signature de l'Accord Financier entre l'Egypte et l'Angleterre et le second c'est la signature du Pacte de l'Atlantique.

Le nouvel Accord Financier

La presse a publié tous les détails relatifs à cet accord, ainsi qu'une note explicative relatant l'histoire de ces « Créances ». Il est à remarquer que l'Egypte a fait des efforts pour inclure dans ces négociations financières, des questions commerciales. Nous n'avons pas voulu séparer ces deux questions, qui sont, au fond, réellement conjuguées. Le rapport de la National Bank of Egypt, analysé synthétiquement, et qu'on peut lire en page 1, nous éclaire sur les motifs de cette préoccupation.

Il nous dévoile en effet, parmi tant d'autres sujets, relatifs à l'usage que certains pays ont pu faire de nos exportations de coton, en obtenant avec leur produit, des devises fortes, l'accroissement, à un rythme inquiétant de nos « avoirs sterling » au cours des six premiers mois de 1948.

Voici le résumé du communiqué officiel : Cet accord qui prend effet à partir du 1er janvier 1949, maintient, jusqu'au 31 décembre 1949, certaines dispositions de l'Accord Financier conclu le 30 juin 1947 entre les deux Gouvernements, telles qu'elles furent modifiées par l'Accord Financier du 5 janvier 1948.

Le nouvel accord prévoit la libération immédiate d'une somme de L.E. 12.000.000 des Crédits Sterling de l'Egypte d'avant juillet 1947, comme il prévoit la libération d'autres sommes, jusqu'à concurrence de L.E. 18.000.000, qui seraient nécessaires, pour maintenir le total du solde des comptes No. 1, au niveau de L.E. 45 millions.

Afin de permettre à l'Egypte d'effectuer des paiements en monnaies rares, pour les « transactions courantes », le Gouvernement du Royaume-Uni s'est engagé à vendre à l'Egypte, contre des sterling, un total de L.E. 5.000.000 de dollars des Etats-Unis.

Le Gouvernement du Royaume-Uni s'est déclaré disposé à faciliter la fourniture à l'Egypte, durant l'année 1949, de produits pétroliers, jusqu'à concurrence de L.E. 5.000.000 contre paiement en sterling.

En tablant sur le fait que le régime d'importation libre demeurerait, et que, sur la somme des exportations du Royaume-Uni, la demande égyptienne sera maintenue, les deux Gouvernements ont convenu que le niveau des exportations du Royaume-Uni à destination de l'Egypte, en 1949, pourrait être de L.E. 47.300.000 C.I.F., et pourrait même dépasser ce chiffre, et ils se sont engagés à continuer à faire

caractère de « dette ». Car, il n'y en a jamais eu et il n'a jamais été consenti, de notre part, au Royaume-Uni, un emprunt quelconque. Cette interprétation est très importante, pour éviter la qualification qu'on voudrait appliquer à ces avoirs, en disant que : ce sont des dettes de guerre. Cela est absolument inexact : aucun contrat de créance ou de dette n'a jamais été conclu de part et d'autre.

Qualification exacte

Nous sommes tout simplement détenteurs de titres anglais, au porteur, et ce sont de titres à court terme, ils sont échu et nous pouvons en exiger le paiement, par les voies appropriées entre gouvernements.

En poursuivant ce raisonnement rigoureux, bien entendu en théorie, car, officiellement, cette dette n'a pas été contestée, nous pouvons en exiger le remboursement en bonne et due forme. Le cas s'est présenté pour nous-mêmes, quand on nous avait poursuivi pour le Tribut, et pour les emprunts dits Unifiés et Priviliégiés. Il y a donc des précédents internationaux.

Il est évident, et nous le répétons à dessin, que nous restons dans le domaine de la théorie, mais cela nous servira un jour : d'abord, pour nous mettre, dès à présent, sur nos gardes et, ensuite, pour ne pas être induits à reconnaître, dans un document officiel, qu'il s'agit

Le Pacte de l'Atlantique

C'est une question politique que nous laissons à nos spécialistes. Disons, en ce qui nous concerne, que ce Pacte est à même, s'il est suivi par des actes, c'est-à-dire, par une politique d'armements, à accroître la confiance, car, les peuples ne croient plus aux déclarations et aux pactes solennels. Elles ont confiance, bien plus, dans la force matérielle et ils ont raison, après tout ce qu'ils ont souffert durant la guerre. Le renforcement de l'Europe Occidentale est une garantie solide contre l'hégémonie russe, menaçante.

Cet élément « confiance » est très important en matière financière. Il permet aux hommes d'affaires d'entreprendre de gros projets d'avenir et de construire des installations pour une plus grande production.

LES SPORTS

Le savoir-vivre du Sportif

Le sujet n'est pas nouveau et a déjà été traité maintes fois. A savoir que le public va parfois un peu fort.

Il ne faut pas se croire sportif parce que, soit d'un fauteuil du premier rang, soit d'une tribune, on assiste à une compétition. Les sportifs sont ceux qui pratiquent ou qui ont pratiqué, les autres ne sont que des témoins auxquels, la plupart du temps, on est en droit de refuser le droit de critique, car n'ayant pas pratiqué eux-mêmes, ils n'ont pas conscience de grand chose. Ce qui ne les empêche pas de manifester de la façon la plus vulgaire et la plus grossière.

Il y a quelques années, il suffisait de flâner parmi les spectateurs d'une réunion sportive pour recueillir de bons mots. Il y avait de l'esprit et de l'humour dans l'air. A présent ce ne sont que propos ternes, mots gras, expressions argotiques, incongrues, sinon obscènes.

Je connais des pères de famille très sportifs qui ont ramené à eux-mêmes leurs fils et leurs filles dans les stades à causes des épithètes plus qu'incorrectes que lancaient à tout bout de champ des voisins sans se soucier si des enfants se trouvaient à proximité.

S'il faut ajouter à cela les sifflements inconscients, les interventions énermiques, les interventions énermiques, on ne montrera pas très fier de l'esprit sportif des jeunes hommes de notre époque, car, en général, les anciens montrent plus de réserve.

Il est temps, il est grand temps même — pourvu qu'il ne soit pas trop tard — d'incliquer au public les règles essentielles du savoir-vivre.

En tout premier lieu, il y a des lois de l'hospitalité internationale qui exigent que l'on n'injurie pas un visiteur. Il ne faut pas oublier que, rentrés dans leur pays, ils ne manqueront pas de conter ce qu'ils ont vu et comment ils ont été traités. Ces conversations feront bouillir de rage.

Je le répète, il est temps, il est grand temps que cessent de telles manières.

Il ne faut pas que les Egyptiens réputés pour leur bon goût et leurs belles manières passent, à cause de certains imbéciles, pour un peuple inhospitalier.

SPORTIC.

L'EQUITATION

Le grand événement sportif et mondial de la semaine dernière a été sans nul doute le Tournoi International Hipique qui a remporté un immense succès.

Nous ne reviendrons pas sur les détails du concours qui furent rapportés soigneusement par les quotidiens.

Il faut toutefois noter que la plus importante de toutes les épreuves fut certainement celle pour le Prix des Nations dotée de la Coupe en Or offerte par S.M. le Roi. L'équipe de France s'adjugea brillamment cette belle coupe qui lui fut remise par S.A. le Prince Youssef Kamal, représentant de S.M. le Roi.

Nous donnons ci-après, à nos lecteurs un court résumé sur l'Histoire de l'hippisme en Egypte.

Il y a une quinzaine d'années, l'Equitation n'était pratiquée en Egypte que par quelques amateurs. Aucun groupement ou fédération ne dirigeait ou n'encourageait ce sport. Les seules et uniques manifestations hipiques étaient celles organisées par les unités de la Garde Royale, de l'Armée et de la Police Montée. Ces manifestations ne faisaient l'objet d'aucun règlement.

Ce fut S.E. Mohamed Taher pacha, cavalier émérite, qui le premier pensa réunir dans un club tous les amateurs de ce beau sport. Son but était l'amélioration de la

race chevaline par l'encouragement de l'hippisme.

Il éloigna de son projet toute idée commerciale et tout but lucratif.

Grâce à ses efforts constants on fonda en 1935 le « Ferroussieh » premier et unique club hipique d'Egypte. S.A. le prince Abdel Moineim fut le premier Président. Ensuite la présidence du club fut partagée entre S.A. le prince Ismail Daoud, S.A. le prince Amr Ibrahim S.E. Mohamed Taher pacha. Finalement le club fut placé sous l'unique présidence de S.E. Mohamed Taher pacha.

Le « Ferroussieh » s'établit à Guézireh près du National Sporting Club et S.E. Taher pacha créa la première école civile d'équitation, qui fit venir d'Autriche le professeur Quimani pour entraîner les membres. Cette école a actuellement pour entraîneur le Major Heffer, ancien élève de l'Ecole Espagnole de Vienne, gagnant du grand prix du Kaiser et maître incontesté du dressage.

Le « Ferroussieh » organisa sa première compétition officielle en 1938 qui fut honorée par la présence de notre Auguste Souverain.

Les compétitions et des concours furent organisés annuellement et en 1946 l'Egypte fut acceptée comme membre à la Fédération Equestre Internationale et ses tournois furent inscrits à l'Agenda officiel de cette Fédération.

En accordant son patronnage à tous les concours et tournois hipiques, S.M. le Roi montra le grand intérêt qu'il portait pour ce Noble Sport.

Le Conflit Indonésien

(Suite de la Page 1)

américain Jessup a demandé que l'ordre de cessez le feu soit immédiatement donné et que les troupes néerlandaises reviennent sur leurs lignes de départ du 18 décembre. L'aide Marshall accordée à l'Indonésie par l'intermédiaire des Pays-Bas a été immédiatement supprimée.

La conférence de New Delhi

L'offensive diplomatique contre les Pays-Bas s'est encore accentuée lorsque la conférence des pays asiatiques s'est réunie à l'appel du pan-dit Nehru à New Delhi. 19 pays de l'Asie et du Proche-Orient s'y sont assemblés du 20 au 23 janvier pour prendre la défense du nationalisme en Indonésie. Les délégués de New Delhi ont été assez habiles pour ne gêner en rien l'oeuvre du Conseil de Sécurité. La résolution qu'ils votèrent, pour être relativement modérée, était pourtant plus rigoureuse que celle que les U.S.A. avait présentée au Conseil de Sécurité. Elle demandait en effet l'évacuation avant le 15 mars du territoire républicain et l'évacuation immédiate de Djokja.

Le Conseil de Sécurité et plus spécialement la diplomatie américaine très soucieuse de sa popularité auprès des jeunes pays asiatiques n'ont pas pu ignorer la résolution de New Delhi. La résolution américaine en discussion devant le Conseil a donc été aggravée : elle a exigé en outre que les Néerlandais rétablissent l'autorité des Républicains à Djokja et dans ses environs. Les pouvoirs de la commission de l'O.N.U. ont été accrues. Même sous cette forme le représentant de la République à Lake Success a encouragé la résolution américaine. Le trop modérée et a déclaré que la résolution de New Delhi était le minimum que puisse accepter son gouvernement.

Le gouvernement néerlandais a déclaré qu'il ne pourra appliquer la résolution, que dans la mesure où elle est compatible avec ses responsabilités. En tout cas, il ne peut absolument pas admettre l'immixtion de la nouvelle commission de l'O.N.U., ni le rétablissement du gouvernement républicain à Djokja.

Le plan Hollandais

Renversant ses projets antérieurs le gouvernement a proposé de réunir le 12 mars à la Haye une conférence de la Table Ronde à laquelle les chefs républicains sont invités. On doit y discuter du transfert rapide de la souveraineté aux Etats-Unis d'Indonésie et fixer les rapports entre le nouvel Etat souverain et les Pays-Bas. La période du gouvernement fédéral intermédiaire est pour ainsi dire escamotée et ce sont les Etats-Unis d'Indonésie qui organiseront eux-mêmes les élections générales.

Bilan de l'Economie Britannique

Il ressort d'un Livre Blanc sur l'Economie anglaise, en 1948, que les services rendus et les exportations anglaises ont dépassé de 11 pour cent ceux de 1947.

Que les salaires ont haussé de 12 1/2 pour cent, alors que les prix n'ont haussé que de 7 pour cent. La production de charbon de cette semaine a dépassé de 4.500.000 tonnes celle de la semaine écoulée. Au 2 avril 1949, cette production est supérieure à celle de la même période de 1948, de 55 millions de tonnes et demie : voilà ce qui démontre la reprise de l'économie britannique.

Nos marchés

Nos marchés continuent à évoluer sous le signe du marasme. Le nombre de transactions va en s'amenuisant. Il faut dire que le mois d'avril serait consacré un grand nombre de fêtes, réduisant ainsi les jours ouvrables de la Bourse.

LHUMAIN.

Au Congrès des études historiques

S.E. Mohamed Chafik Ghorbal bey, sous-secrétaire d'Etat au Ministère de l'Instruction Publique, représentera l'Egypte au Congrès International des Etudes Historiques, qui se tiendra à Paris, au cours de l'été de 1950.

Rappelons à ce propos que les historiens allemands, espagnols et des apatrides seront invités à ce Congrès, à titre personnel.

Le rapport de la National Bank of Egypt

(Suit de la Page 1)

nous recherchons la monnaie. C'est ainsi qu'il s'est trouvé des cas où le coton acheté chez nous, en sterling, était revendu dans des pays à devises fortes, à des prix bien moins élevés que ceux correspondant aux parités officielles des changes. Ce COMMERCE TRIANGULAIRE n'a donc profité, pour ce qui est des rentrées en devises fortes, qu'aux pays intermédiaires.

« Seule la Suisse prit des mesures pour que le produit de la vente de tout coton égyptien importé chez elle, même indirectement, fut crédité en francs suisses au compte de l'Egypte. »

Graves incidences

« En ce qui concerne la diminution de nos ventes aux Etats-Unis, il semble que ce n'est pas seulement aux mesures de contingentement qu'il faut en attribuer la cause, mais aussi à nos prix élevés. Certains filateurs américains qui employaient auparavant notre coton à longue fibre, utilisèrent aujourd'hui la fibre synthétique telle que la rayonne, le nylon, etc... Une tendance similaire se perçoit dans d'autres pays. »

« Il est indéniable que c'est surtout la demande étrangère qui détermine, dans une grande mesure, le niveau de nos prix, mais d'autres facteurs locaux ont aussi leur influence, tels que la spéculation, la réglementation de la production et la rétention de stocks en province. Sans préconiser une politique tendant nettement vers la baisse, nous pensons que les oscillations excessives des prix, comme celles constatées au cours de l'année passée, ne sont pas dans l'intérêt économique du pays. »

Production et population

Ce problème continue à préoccuper tous les esprits :

« La production des huit principales cultures a été d'environ 2/3 supérieure à celle de 1947, et sensiblement la même qu'en 1939. MAIS PAR CONTRE, la population a augmenté, entre-temps, d'environ 20/3. La nécessité d'accroître aussi bien les surfaces cultivables que le rendement de la terre, s'affirme tous les jours davantage. »

Le problème de l'industrie a été traité sous tous ses aspects. Les causes de la dépression actuelle y sont relatées. C'est un problème qui mérite la plus sérieuse considération. La fiscalité y est accusée. Mais il s'agit d'un manque de coordination et, surtout, absence d'une politique industrielle constructive venant s'intégrer dans un plan d'ensemble pour la mise en valeur de toutes les richesses du pays au profit du plus grand nombre.

« Sans tomber dans un dirigisme desséchant, il apparaît d'ores et déjà que la création d'un organisme synthétisant les intérêts économiques en présence s'impose si l'on veut que l'essor remarquable pris par l'industrie égyptienne porte ses fruits. »

Le marché de l'or

« Le marché de l'or a été exceptionnellement actif, les importations s'étant élevées à 22,8 tonnes, évaluées à L.E. 12.600.000. Il se peut que tout cet or ne soit pas resté dans le pays, mais cet afflux n'en a pas moins pesé sur le marché et les prix locaux du dirhem ont ainsi fléchi de 172 piastres au début de 1948 à 193 piastres en fin d'année, soit 11 pour cent de baisse. Le souverain marqua pour la même période un déclin plus accentué : 568 piastres et 419 piastres respectivement, soit 26/3 de baisse. Les cours ont continué de faiblir depuis le début de cette année, et au 16 mars, le dirhem était à 139 piastres, le Souverain à 355 piastres. Un redressement des cours s'est manifesté ces derniers jours. »

Le marché des valeurs et la balance du commerce

Le marché des valeurs est en contraste avec celui du coton.

« Ce malaise peut être attribué surtout aux événements internationaux. MAIS des facteurs d'ordre psychologiques sont venus s'ajouter. Espérons que la confiance renaîtra dans les prochains mois. »

« Le déficit du commerce visible a été de L.E. 30.000.000, comparé à L.E. 13.000.000 en 1947. »

Nous avons un solde favorable avec la zone sterling de près de 12.000.000, tandis qu'avec la zone des devises rares le solde est déficitaire et s'élève à près de L.E. 19.000.000.

« C'est surtout à l'augmentation de nos importations du Canada que cela est dû. »

« Avec la zone du sterling transférable le déficit s'est chiffré par près de L.E. 27.000.000. Avec les autres zones notre solde est créditeur. »

« L'aspect le plus défavorable de notre commerce extérieur apparaît dans le déséquilibre de nos échanges avec les pays à devises fortes. »

« Il est à noter que nos avoirs en sterling ont eu une tendance à s'accroître à un rythme inquiétant au cours du premier semestre de l'an dernier, à cause des débats massifs de coton opérés en sterling. »

Quelques vérités

Ces vérités sont à méditer :

« L'Egypte a devant elle, pour une période transitoire, une tâche qui certainement exige une utilisation de ses créances à un rythme annuel beaucoup plus élevé. Pour reconstruire notre équipement national usagé à l'excès pendant la guerre, nous avons compté sur la possibilité d'utiliser nos créances sterling qui constituent la presque totalité de nos réserves en devises. Le développement de nos moyens de production agricole et industriels s'imposait avec non moins d'urgence, ne serait-ce que pour faire face à un accroissement de population dont la majorité vit déjà à un niveau très bas. »

Monnaie et change

Enregistrons cet aveu :

« L'Egypte a acquis une grande partie de ses importations de la zone dollar, en payant en sterling à des prix intermédiaires qui acceptent ce mode de règlement, MAIS A DES PRIX CORRESPONDANTS A DES PARITES NON-OFFICIELLES. »

« De telles opérations ont pour effet de détourner le commerce de ses voies normales, mais nombreux sont les pays qui continueront de le pratiquer aussi longtemps que LES TAUX DES CHANGES OFFICIELS ne répondent pas à la REALITE. »

Cet important document mérite qu'on y revienne à cause de nombreux sujets qu'il traite et, surtout, à cause de leur importance. Nous le ferons à l'occasion des problèmes que nous traiterons dans ces colonnes.

Salvator TOROS.

Grands Magasins BENZION
FONDÉS EN 1857

Tissus Nouveautés
13 SUCCURSALES

AGENDA
Rendez-vous

rivoli
INEDIT et PRATIQUE
carnets trimestriels
interchangeables
par poche et sac P.T. 195
pour bureau P.T. 475

Le maison des cadeaux alexandrie
118 mah. bey David S. Chérif pacha
R.C. 23927 R.C.A. 13264

les nouveaux tons charmeurs D'HOLLYWOOD!

Voici de nouveaux tons sensationnels pour ajouter un charme radieux à votre beauté; voici: Ambre!.. Nuance différente, nuance flatteuse, nuance enchanteresse, créée par MAX FACTOR HOLLYWOOD à la fois pour son "Pan-Cake Make-Up" et sa Poudre.

AMBRE Clair et laiteux
pour teints clairs et laiteux

AMBRE No. 2
pour teints foncés et mats

AMBRE ROSE
pour teints moyens et pâles

POUDRE
P.T. 16-28-46

ANN MILLER
M.G.M. star
dans "EASTER PARADE"
prochainement
au Cinéma Metro

PAN-CAKE MAKE-UP
P.T. 35-70

Max Factor Hollywood
"LE MAQUILLAGE DES STARS"
En vente dans les principaux magasins, pharmacies et drogueries.
Distributeurs: VITTA & Co. R.C. 3303



Quadruple de menthe au CINÉMA



L'événement de la semaine



Chaque année, dans la deuxième quinzaine de mois de Mars, Hollywood décerne le prix « Oscar » à la meilleure réalisation. La remise de cette petite statuette symbolisant le prix est le plus grand événement du monde cinématographique. C'est pour la première fois que l'Angleterre reçoit cette récompense. En effet, « Hamlet » a reçu le titre de « meilleur film pour l'année 1948 » et Sir Laurence Olivier le « meilleur acteur ».

On voit sur notre photo Vivien Leigh félicitant son mari, Laurence Olivier, pour ce haut fait artistique.

Oui, l'actrice britannique est une "Glamour Girl"

par ANNE CRAWFORD

« J'ai vu près de 60 films anglais durant l'année passée et je ne peux me souvenir d'une seule des actrices qui y ont joué à l'exception, peut-être, de Jean Simmons.

L'auteur de ces lignes est un des plus importants critiques britanniques, il les écrit à propos d'un film américain où apparaissent Ava Gardner et voici son exclamation : « Telle est la raison pour laquelle j'aime les films américains — ils nous présentent de véritables femmes ».

Le tempérament batailleur de mon ascendance écossaise ayant été touché au vif, je me mis à rechercher quelles étaient les raisons qui faisaient dire que les actrices anglaises manquaient de « glamour » et quelle part de vérité y a-t-il dans cette allégation.

Je voudrais vous dire dès le début que ma conclusion n'est pas infallible, mais j'ai écrit aux membres les plus importants de mon Fan Club, je me suis adressée à des amis, des relations, des connaissances et même à des étrangers par téléphone, par lettre, etc.

En voici les résultats. Lors de la dernière Royal Command Film Performance, je rencontrai la femme d'un important producteur et voilà ce qu'elle me dit au sujet des stars anglaises : « Comment ces jeunes femmes s'arrangent-elles avec leurs budgets ? Nous avons une première presque chaque semaine et les voilà de nouveau dans leurs plus beaux atours. »

Un journal nomma dans l'ordre des actrices dont l'habillement était le plus attrayant, le charmant et le plus original, ce sont : Myrna Loy, Anne Crawford et Edana Romney.

Voici maintenant l'opinion d'une admiratrice qui demandait un autographe : « Il y a des heures que je suis là et je ne pense pas avoir perdu mon temps. Vous étiez toutes si jolies que je croyais rêver. C'était si beau que n'importe quel film. »

Un garçon de restaurant me dit : « Malgré le rationnement sévère et la concurrence américaine, les actrices anglaises sont maintenant haut placées. » Un modéliste connu de Mayfair me dit enfin : « Les modèles de l'écran anglais, ne m'en parlez pas. Mais loin des caméras, les actrices font preuve d'un excellent bon sens et de beaucoup d'individualisme. »

Une de mes tantes est naturalisée Américaine, ses filles m'envoient plusieurs jeunes Américains enrôlés, voilà ce que l'un d'eux me dit : « Vous avez toutes un teint si merveilleux. Mais à l'écran, la plupart d'entre vous ressemblent à des

masses de lard. Que ne faites-vous quelque chose pour y remédier ? »

« Nous le voudrions bien », lui dis-je, « mais notre « glamour » passe inaperçu à cause des progrès formidables des techniciens anglais dans leur domaine, progrès qui a impressionné Hollywood et le monde et qui nous a relégué au second plan. Un autre point important est que Hollywood utilise habilement la publicité. »

Hedda Hopper, la journaliste qui tient la rubrique des potins à Hol-

lywood, s'est aperçue qu'il était vraiment possible d'avoir une vie privée en Angleterre alors qu'en Amérique les moindres faits et gestes des acteurs sont montés en épingle, amplifiés, exagérés. Et maintenant voici une petite histoire que l'on me raconta. Une jeune

actrice devait faire un bout d'essai en Angleterre pour une compagnie américaine. Elle avait rendez-vous à 7 h. a.m. pour le maquillage et l'habillage. Quand, à 8 h. 30, elle se présenta sur le set coiffée, habillée et maquillée, voilà ce que dit le directeur : « Comme coiffure, c'est un chef-d'œuvre », cria-t-il, « mais avez-vous tenu compte du visage qui se trouve au-dessous ? Made-moiselle voudrait-elle avoir l'amabilité de me changer cela et de retourner telle que je la vis dans mon bureau. Voilà la jeune fille que je veux examiner et non pas la vulgaire copie d'une photo publicitaire de magazine. »

C'était brutal direz-vous, je dis, au contraire, qu'il était réaliste et que l'actrice avait de la chance.

En résumé donc, nos actrices, dans la vie privée et sur la scène, sont plus avantagées qu'à l'écran.

Ce sont les hommes que je blâme, mais si seulement ils se rendaient compte que nous ne désirons que coopérer. Et comment nous désirons leur coopération. S'ils rencontrent une femme ayant sa propre conception d'une attitude, ils la taxent de « difficile » ou de « capricieuse ». Ils sont embasés si nous portons quelque chose d'original.

Comme se serait merveilleux d'arriver au studio en sachant que tous les techniciens ont coopéré et que votre coiffure lui plaît, de même que votre maquillage, votre garde-robe et l'éclairage.

Donnez aux jeunes filles anglaises toutes ces facilités, de bons rôles, tragiques, légers ou romanesques et elle vous le rendront au centuple, croyez-le.

Automatiquement, vous trouverez du « glamour » dans les films anglais.

(Exclusivité « La Voix de l'Orient »)



Anne Crawford

lywood, s'est aperçue qu'il était vraiment possible d'avoir une vie privée en Angleterre alors qu'en Amérique les moindres faits et gestes des acteurs sont montés en épingle, amplifiés, exagérés. Et maintenant voici une petite histoire que l'on me raconta. Une jeune

"To Be or Not to Be"



Chacun de nous a l'occasion, au moins une fois dans sa vie, de se poser la fameuse question : « Etre ou ne pas être ». Question d'autant plus douloureuse, lorsque les circonstances sont malheureuses.

Cette fois c'est le couple idéal : Jean-Pierre Aumont — Maria Montez qui se demande : « Divorcer ou ne pas divorcer ». Les voilà tous les deux pensifs, car ils viennent de prendre une troisième décision : séparation pour deux semaines puis... le problème reste entier.

AUTOUR des STUDIOS

Charlie Chaplin est décidément pour le muet. Dans son prochain film, il ne prononcera pas un mot. Il sera le clown d'un cirque. Et ainsi, il retournera à la pantomime qui l'a classé le meilleur comique de l'écran et qui lui a valu des millions de dollars.

Humphrey Bogart est depuis 29 ans sur les planches et l'écran. Ses premiers films furent « The Maltese Falcon » et « Casablanca ». On tournait une chasse et il tomba de cheval. Le metteur

en scène lui dit ne plus avoir besoin de ses services. Il persista quand même et c'est dans « Petrified Forest » qu'il fut enfin remarqué.

Le petit John Howard Davies, devenu célèbre du jour au lendemain par son rôle dans « Olivier Twist », sera la vedette du prochain film produit par John Mills pour l'Organisation Rank « The Rocking Horse Winner ». C'est l'histoire d'un garçonnet qui a le don de prédire le gagnant aux courses.

Bad Abbott et Lou Costello évoluèrent désormais dans une ambiance plutôt troublée. On les verra dans « Abbott and Costello meet the Killer » suivi par « Abbott and Costello and the Invisible Man » et puis « Abbott and Costello in the Foreign Legion ».

« This Modern Age » produit par l'Organisation Rank va consacrer un de ses prochains courts métrages à « La lutte pour le pétrole ». A cet effet, les opérateurs ont tourné, pendant quatre mois en Iran, Irak, à Bahrein, en Arabie Séoudite et dans le Koweït. Fait à signaler, dans une des villes qui est le centre de l'industrie pétrolière mondiale, Abadan, les cinéastes ne purent trouver l'essence pour briquets dans les magasins de tabac et durent s'adresser à un garage.

Gary Cooper, le dégingandé, le timide, a toujours eu des admiratrices. C'est l'homme qui, par excellence, plaît aux femmes et dans « Task Force », ses charmes feront encore plus de victimes. Pour la première fois dans sa carrière, Gary endossera l'uniforme d'aviateur américain. Il aura d'abord les deux galons dorés du lieutenant, puis la casquette d'amiral. Que de coeurs brisés en perspective !

Jean Simmons et Stewart Granger après avoir tourné ensemble « Adam and Eve », vont paraître sur les planches. Ils ont choisi « La Puissance des Ténébres », la célèbre pièce de Léon Tolstoï.

Bette Davis est redevenue enfin, normale. Après sept années de drame, elle paraîtra dans une comédie « June Bride » avec Robert Montgomery. La vie artistique de Bette a été marquée par la haine et le désarroi moral. Un rapide coup d'oeil sur ses films nous montre que la star a été 1) cruelle dans « Human Bondage », 2) jézabel dans « Jezebel », 3) affligée par la cécité dans « Dark Victory », 4) folle dans « Juarez », 5) mère non mariée dans « The Old Maid », 6) criminelle dans « The Letter », 7) mégère dans « The Little Foxes », 8) neurosténique dans « Now Voyager », 9) coupable d'assassinat dans « In this our Life », 10) de nouveau criminelle dans « Deception ».

45 Technicolors seront produits cette année

Londres. — De retour des Etats-Unis, M. Kay Harrison, directeur de la succursale anglaise de la compagnie Technicolor et directeur pour l'étranger de cette compagnie, a déclaré que le programme des grands films tournés cette année en Technicolor sera le plus important depuis que cette compagnie existe.

36 films de long métrage en Technicolor seront réalisés aux Etats-Unis et 10 en Angleterre.

La PUBLICITE est-elle une nécessité ou un luxe ?

A propos de n'importe quelle forme de l'activité humaine, il existe de fausses notions.

Quelle doit être la stupéfaction d'un marin, lorsqu'il entend l'opinion des terribles au sujet de la navigation ? Un architecte peut-il rester sérieux en entendant ses clients discuter bâtiments ? Et si l'on en croit ses oreilles, au moins les trois quarts des habitants du globe sont aptes à la stratégie. Mais si, par malheur, on s'en prend à la publicité, il n'y a plus de secrets, tout le monde en a fait au moins une fois dans sa vie.

La publicité est une science très récente et par conséquent fort mal comprise encore. Elle est discutée et vantée par tous. On s'imaginerait généralement avoir une idée de cette chose, hélas ! trop facile en apparence. Beaucoup de gens pensent que la publicité est un luxe, un bluff inutile, un superflu qui grève les prix. Ils confondent même en

disant qu'à bon vin il ne faut point d'enseigne. C'est faux !

Lorsqu'on étudie la question publicitaire de plus près, on en conclut qu'elle est une nécessité, voire un élément inséparable de l'industrie cinématographique, depuis la production jusqu'à l'exploitation en passant par la distribution. La publicité réserve beaucoup de possibilités, mais n'est pas encore une force illimitée à la portée du premier amateur venu.

La publicité est une science, on pourrait même dire... un art. C'est une science difficile qui ne s'apprend pas en un jour, pas plus que les mathématiques. Elle exige du talent, talent fait de bon goût, d'intelligence, d'imagination et de sagacité.

Par ignorance ou par négligence de ces quelques notions, nombreux seront les échecs.

LES FESTIVALS à la queue leu-leu

LOCARNO. — Du 30 Juin au 10 Juillet aura lieu le IVE. Festival International du Film de Locarno (Suisse).

VENISE. — Du 11 au 31 Août se tiendra la Biennale de Venise. Le nombre de films à choisir sera de huit pour les pays grands producteurs, quatre pour les pays de production moyenne et un pour les pays de petite production.

CANNES. — Dans les premiers jours de Septembre aura lieu à Cannes le Festival International du Film. Pour l'achèvement de la construction du Palais des Festivals un emprunt de 75 millions de francs sera fait.

Box office records aux U.S.A.

« Variety », le grand hebdomadaire américain de spectacles, publie la liste des films, qui, depuis 1921, ont réalisé aux Etats-Unis et au Canada, les plus fortes recettes (« All-time top grossers »).

C'est « Gone With the Wind » (Selznick—M.G.M. 1939), qui, de loin, se situe en première position avec 22.000.000 de dollars, devant « The Best Years of our Life » (R.K.O. 1947) second, avec 10.170.000 de dollars et « Duel in the Sun » (Selznick 1947) troisième, avec 8.700.000 de dollars.

Autour de la réalisation d'un film sur la vie de MOHAMED ALY EL KEBIR

Depuis quelque temps, il est de plus en plus question de produire un film sur la vie de Mohamed Aly el Kébir. En dernier lieu, on apprend que le Ministère des Finances a décidé d'accorder une subvention de 10.000 livres à cette fin aux studios Misr.

Nous donnons, ci-dessous, un résumé d'un article paru à ce sujet dans le journal « Al Balagh ».

S.E. Galal Fahim pacha, Ministre des Affaires Sociales a envoyé au Premier Ministre un mémorandum sur l'opportunité de tourner un film sur la vie de Mohamed Aly el Kébir.

La reconnaissez-vous ?



Qui est donc ce charmant bébé ? Un garçon ? Une fille ? Qui aurait donc pu penser à l'époque que plus tard ce frère petit être serait gâté, choyé par de dizaines de milliers d'admirateurs et d'admiratrices ? Vous avez sans doute deviné : En effet, c'est... Linda Darnell à l'âge d'un an. Avouez qu'elle a fait du chemin depuis.

Le cinéma égyptien ferait un pas en avant en produisant ce film. Sans compter que ce serait une excellente propagande pour l'histoire de l'Egypte que de relater la période durant laquelle Mohamed Aly a régné.

Les compagnies de films anglaises et américaines essaient de produire ce genre d'oeuvres, montrant la vie des grands hommes qui ont joué un rôle important dans l'histoire de leur pays, aussi bien dans la vie politique qu'économique.

Nous rappelons ici, à titre d'exemple : « Sixty Wonderful Years » produit par Alexander Korda, artiste aux larges visions. Tous ceux qui ont vu ce film connaissent aujourd'hui toute la période de l'histoire de l'Angleterre sous la Reine Victoria, période qui dura soixante ans.

Le producteur ne s'est pas borné à nous montrer la politique extérieure de la Grande-Bretagne à cette époque, mais aussi la vie intérieure, intime, puisque le film traite aussi de la vie amoureuse de la reine, de son amour pour un homme qu'elle considérait comme son mari, jusqu'au jour où elle eut des enfants.

La 20th Century Fox produisit quelque chose de pareil en nous montrant la vie de Wilson, Président des Etats-Unis d'Amérique.

Or, si le projet de tourner un film sur la vie de Mohamed Aly el Kébir se réalise, quelle sera la chose la plus importante à relever ? Ce ne sont pas les dépenses. C'est le scénario. L'histoire relatée doit être cinématographique et raconter la vie et les faits de ce grand homme. Celui qui l'écrira doit être impartial et ne pas s'attacher à son point de vue politique. Certes, certaines puissances pourraient s'opposer à l'exactitude des détails d'une histoire de ce genre.

Admettons que l'homme qui écrira l'histoire soit trouvé, trouverons-nous l'homme compétent pour diriger ce film ? Nous en doutons sincèrement. Il est donc important de parler franchement de ce sujet aux autorités responsables et de demander par la suite l'aide des techniciens étrangers.



Silvana Mangano (au centre), la « super-bombe atomique italienne » dans une scène de « Riso Amaro » dirigé par Gus. de Santis.

diplôme. Dès le début de ses études supérieures il commença à écrire comme critique cinématographique et rédacteur de plusieurs journaux.

Il fréquenta en même temps les cours dramatiques du Centre Expérimental de Cinématographie et, en tant que journaliste il se lia d'amitié avec nombre de cinéastes. Un été, pendant les vacances, il connut à Capri Luchino Visconti, alors assistant de Jean Renoir et ce fut là le début de l'activité cinématographique de De Santis. En effet, Visconti lui demanda de l'aider au scénario de « Obsession » et le prit comme assistant pour la mise en scène de ce film (1942).

C'est encore comme assistant qu'il

concrètes du cinéma italien.

Il vient de terminer récemment « Riso Amaro » pour la Lux Film. « Riso Amaro » est une histoire dramatique qui se développe dans un milieu des plus originaux : parmi de dizaines de milliers de jeunes filles qui, tous les ans, pendant quarante jours, peuplent les rizières du Piémont pour la cueillette du riz.

Les principaux interprètes de ce film sont : Vittorio Gassman, Doris Dowling, transfuge d'Hollywood, la toute jeune « pin-up girl » qui est en passe de devenir une des plus grandes vedettes de l'écran, Silvana Mangano et l'armée de jeunes filles piémontaises venue pour la cueillette du riz.

Dans les Salles obscures

CAIRO PALACE — (Air conditionné) — Tél. 50466 — APARTMENT FOR PEGGY (W. Holden, E. Gwenn).

DIANA — Tél. 47869 — LADY HAMILTON (V. Leigh, L. Olivier).

METRO — Rue Soliman Pacha — (Air conditionné) — Tél. 79917/8 — EL MASRI EFFENDI (H. Sedki, M. Yousri, L. Eedky) 3ème semaine.

METROPOLE — Rue Fouad Ier — Tél. 58391 — THE FIREFLY (A. Jones, J. Macdonald).

MIAMI — Rue Soliman Pacha — (Air conditionné) — Tél. 78542 — WHISPERS (V. Lake, J. Crullfield) — HAZARD (P. Goddard, M. Carey).

NORMANDY — (Héliopolis) — ANTHONY ADVERSE (F. March, O. de Havilland).

ODEON — (Rue des Bains) — Tél. 48455 — PAZZA DI GIOIA (M. Denis, V. De Sica).

OPERA — Place de l'Opéra — (Air conditionné) — Tél. 77007 — WINTER MEETING (B. Davis).

CINEMA PALACE — (Héliopolis) — Tél. 63368 — WOMAN IN THE HALL (J. Simmons, C. Parker).

POTINIÈRE — Rue Maarout, Soliman Pacha — Tél. 43016 — THE SAINTED SISTERS (V. Lake, J. Crullfield) — HAZARD (P. Goddard, M. Carey).

RIVOLI — Rue Fouad Ier — Tél. 71249 — THE FIGHTING O'FLYNN (D. Fairbanks, H. Carter), 2ème semaine.

ROXY — (Héliopolis) — NOTORIOUS (I. Bergman, C. Grant) — BADMEN'S TRITORY (R. Scott, R. Warwick).

ROYAL — Rue Ibrahim Pacha — Tél. 45675/59195 — ALA AD LEHAFAK (H. Hamdi, Aly El-Kassar), 3ème semaine.

"The FIGHTING O'FLYNN"

OU

CINEMA RIVOLI

2ème. SEMAINE